



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9606<sup>e</sup>** séance

Mercredi 17 avril 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Borg . . . . .	(Malte)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Attaf
	Chine . . . . .	M. Fu Cong
	Équateur . . . . .	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Sullivan
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Japon . . . . .	M. Yamazaki
	Mozambique . . . . .	M. Fernandes
	République de Corée . . . . .	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone . . . . .	M. Kanu
	Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Cvelbar Bek
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

### Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité en Méditerranée

Lettre datée du 2 avril 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/288)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

#### **Le rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité en Méditerranée**

#### **Lettre datée du 2 avril 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/288)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Albanie, Chypre, Égypte, Espagne, Israël, Italie, Liban, Maroc, République arabe syrienne, Tunisie et Türkiye.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M. Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée ; et M<sup>me</sup> Sarra Messaoudi, responsable régionale de la MENA Coalition on Youth, Peace and Security.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/288, qui contient le texte d'une lettre datée du 2 avril 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Je remercie Malte d'avoir organisé ce débat aujourd'hui.

En 2015, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 (2015), qui a reconnu l'importance du rôle des jeunes dans la prévention et la consolidation de la paix. La résolution exhortait les États Membres à accroître la représentation des jeunes dans les instances de décision à tous les niveaux. À l'approche du dixième anniversaire de ce texte novateur, le débat d'aujourd'hui nous rappelle opportunément que la promotion d'une participation véritable des jeunes doit rester une priorité pour nous tous.

Le potentiel et les possibilités de renouveau que représentent les jeunes, ainsi que les vulnérabilités qui peuvent souvent les toucher de manière disproportionnée, signifient qu'ils doivent faire partie des discussions au sens large qui façonnent nos sociétés. Pourtant, il y a encore beaucoup à faire pour répondre aux aspirations des jeunes de la région de la Méditerranée, notamment en leur donnant les moyens de prendre part aux décisions qui peuvent avoir une incidence à la fois sur leur présent et sur leur avenir.

Le débat d'aujourd'hui est axé sur la région méditerranéenne, et ce pour de bonnes raisons. Dans le sud et l'est de la Méditerranée, les jeunes représentent 55 % de la population. Nous nous souvenons de la vague de manifestations qui a déferlé sur la région en 2011. Les jeunes étaient à l'avant-garde de ces mouvements, protestant contre la privation de leurs droits et le manque de perspectives économiques et d'emplois. Nous avons également vu la manière dont les réseaux violents et extrémistes ont exploité ces griefs pour attirer les jeunes dans leurs rangs. Les jeunes constituent en outre la majorité de ceux qui entreprennent la périlleuse traversée de la Méditerranée, fuyant les conflits et la pauvreté à la recherche d'une vie meilleure.

On estime qu'un jeune sur quatre dans le monde est touché par la violence ou les conflits armés. Les jeunes, en particulier les femmes, sont plus vulnérables au désintérêt, aux abus et à l'exploitation. Les jeunes sont davantage susceptibles d'être recrutés par des groupes armés lorsqu'ils n'ont pas d'autres moyens de subsistance. En outre, les estimations indiquent également que plus de 90 % de tous les décès directement liés aux conflits concernent de jeunes adultes de sexe masculin. L'exposition à un conflit à un jeune âge a des répercussions solidement attestées sur la santé mentale et psychosociale, répercussions qui persistent à l'âge adulte.

Ces faits et chiffres peu encourageants sont confirmés par l'horreur qui se déroule en ce moment dans une partie de la Méditerranée. L'attaque perpétrée le 7 octobre par le Hamas contre Israël et la guerre à Gaza ont détruit de nombreuses jeunes vies. Soixante-dix pour cent de la population de Gaza a moins de 30 ans. Presque tous ont été exposés à des niveaux de traumatisme, de violence, de maladie et d'insécurité alimentaire sans précédent. Toutes les écoles de la bande de Gaza sont fermées, ce dont pâtissent plus de 625 000 élèves.

L'impact de la guerre et de la violence sur les jeunes est bien connu. Ce qui n'est pas encore suffisamment reconnu, en revanche, ce sont les nombreuses façons dont les jeunes – avec leur énergie, leurs idées novatrices et leur créativité – peuvent rendre la recherche de la paix plus durable et plus efficace. Nous avons pu constater cet esprit d'innovation dans nos missions politiques spéciales, où nous utilisons de plus en plus les nouvelles technologies pour organiser des consultations numériques avec les jeunes. De la Libye au Liban, ces dialogues nous ont aidés à mieux comprendre leurs points de vue et leurs aspirations et à en tenir compte dans notre travail.

Il est essentiel de créer un espace politique permettant aux jeunes de participer véritablement aux initiatives de paix et de sécurité. Par exemple, en septembre dernier, notre mission en Libye a lancé l'initiative « Training Future Leaders of Libya » (Former les dirigeants libyens de demain). Trente jeunes libyennes vont ainsi développer leurs compétences en matière de droits humains, de législation et d'élaboration des politiques, afin de promouvoir la participation des femmes et de lutter contre les discours de haine. En février, dans le cadre de ce programme, ces jeunes femmes se sont rendues au Parlement européen, où elles ont discuté de l'impact des conflits sur la jeunesse.

Les jeunes héritent d'une planète en feu. Une donnée résume la situation désastreuse dans laquelle nous nous trouvons : le mois dernier a été le mois de mars le plus chaud jamais enregistré. Les neuf mois précédents ont été aussi marqués par d'autres records. La Méditerranée est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques, avec un rythme de réchauffement qui dépasse de 20 % la moyenne mondiale. Des inondations massives, des tempêtes dévastatrices et de longues sécheresses menacent les moyens de subsistance, la santé, l'eau et la sécurité alimentaire dans toute la région. Selon les prévisions de la Banque mondiale, en l'absence d'une action climatique concrète, jusqu'à 19 millions de personnes pourraient devenir des migrants climatiques internes d'ici à 2050, rien qu'en Afrique du Nord. En plus d'être

confrontés à ces menaces, les jeunes sont également considérés comme particulièrement vulnérables aux risques sanitaires liés aux changements climatiques en raison d'une exposition prolongée tout au long de leur vie. Les jeunes continuent de jouer un rôle de premier plan en exerçant leur influence, en menant des activités de plaidoyer et en appelant à plus de volonté politique et à des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Cela ressort clairement des messages forts qu'ils ont fait passer lors des différentes sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP). Les jeunes femmes sont souvent à l'avant-garde de ces mouvements, et demandent que les questions de genre soient prises en compte à toutes les étapes de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions concernant les risques climatiques. À Chypre, par exemple, notre mission de bons offices a aidé des jeunes des deux camps à s'unir autour de préoccupations communes concernant la durabilité environnementale et à présenter des positions communes à l'occasion de la COP 28 qui s'est tenue en décembre.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), les stéréotypes négatifs selon lesquels les jeunes sont des auteurs de troubles et sont enclins à la violence continuent de contribuer à leur marginalisation et à leur stigmatisation. Des mesures régionales et multilatérales sont essentielles pour renforcer leur rôle en tant qu'agents de changement positifs. Dans sa note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général plaide vigoureusement en faveur d'une participation active des jeunes aux processus décisionnels. L'ONU intensifie ses efforts à cet égard. Le rapport phare du Programme des Nations Unies pour le développement sur la mobilité humaine nous rappelle que l'accès à des formations, à l'éducation et à des perspectives économiques dans d'autres sociétés peut permettre aux jeunes, et en particulier aux femmes, de devenir des agents de changement en ramenant de nouvelles expériences, des compétences et des richesses dans leur pays d'origine.

En outre, la stratégie de mon département pour les jeunes et la paix et la sécurité s'appuie sur l'Initiative pour la promotion des jeunes du Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général, qui reste le seul mécanisme de financement international dédié à la mise en œuvre de ce programme et qui a investi 128 millions de dollars dans 97 projets en faveur de l'inclusion des jeunes dans plus de 30 pays depuis 2016. Mais il nous faut des financements plus adéquats, plus prévisibles et plus durables si nous voulons que la volonté politique en faveur de

l'inclusion des jeunes donne lieu à des résultats concrets. Les organisations régionales ont un rôle de premier plan à jouer. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption récente par la Ligue des États arabes de sa première stratégie pour la jeunesse, la paix et la sécurité. Je félicite également l'Union pour la Méditerranée pour sa stratégie Jeunesse 2030 et les efforts qu'elle fournit pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes dans le sud de la Méditerranée.

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans la paix. L'action du Conseil est essentielle à cet égard. Dans son troisième rapport sur la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015), le Secrétaire général signale une baisse du nombre de jeunes intervenants au Conseil de sécurité ces deux dernières années. La participation véritable des jeunes peut commencer dans cette salle. J'invite le Conseil à donner aux jeunes davantage d'occasions d'intervenir lors de ses séances et à continuer de promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, qui est essentiel pour la région méditerranéenne et au-delà.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé. Je donne maintenant la parole à M. Kamel.

**M. Kamel** (*parle en anglais*) : C'est un privilège pour l'Union pour la Méditerranée d'être invitée à figurer parmi les principaux intervenants au Conseil de sécurité sur une question aussi importante. Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que la République de Malte, de m'avoir donné cette occasion. Malte a toujours appuyé activement la paix, la sécurité et la stabilité dans la région méditerranéenne.

Située au carrefour de trois continents, la mer Méditerranée exerce une influence notable au niveau mondial. Bien qu'elle représente moins de 1 % des océans de la planète, elle représente un quart du trafic maritime international des marchandises, abrite environ 11 % de toutes les espèces marines et génère une valeur économique de 450 milliards de dollars par an, soit 20 % du produit intérieur brut mondial annuel. Toutefois, elle concentre également de nombreux défis qui posent des risques multidimensionnels pour notre paix, notre sécurité et notre stabilité, en particulier pour les jeunes générations. L'Union pour la Méditerranée, qui est la seule unique organisation intergouvernementale rassemblant tous les pays de la région, a compris très tôt l'intérêt de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes, afin de transformer la région d'une zone de tension en une zone d'espoir pour les jeunes.

Les changements climatiques sont le principal défi que nous essayons de relever, et ils représentent peut-être la menace la plus existentielle pour l'avenir du bassin méditerranéen, comme l'a mentionné M<sup>me</sup> DiCarlo. Le rythme de ces changements ainsi que leur ampleur et leurs répercussions sur la région pourraient mettre en péril la stabilité si l'on n'y remédie pas d'urgence. Le tout premier rapport d'évaluation concernant les effets des changements climatiques et environnementaux sur la Méditerranée, préparé par un réseau indépendant d'environ 190 scientifiques et experts de plus de 25 pays qui travaillent en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a été publié il y a quelques années et ses conclusions donnent à réfléchir.

Comme l'a indiqué M<sup>me</sup> DiCarlo, le bassin de la Méditerranée se réchauffe à un rythme qui est 20 % supérieur à la moyenne mondiale. Si nous continuons d'appliquer les politiques actuelles sans prendre de mesures d'adaptation et d'atténuation, les températures dans la région augmenteront de 2,2°C d'ici à 2040 et de 6,8°C d'ici à 2100, ce qui est alarmant. Aujourd'hui, les températures sont déjà supérieures de 1,5°C aux niveaux préindustriels. Tout comme la fonte des calottes glaciaires est devenue le symbole des changements climatiques dans l'Arctique, la pénurie d'eau est devenue l'image la plus communément associée à cette même urgence dans une grande partie de la Méditerranée, et si l'on ajoute à cela les crues soudaines, comme celles qui ont frappé les Émirats arabes unis hier, nous mesurons la gravité de la situation. Avec une population en croissance rapide et plus de 180 millions de personnes touchées par la pauvreté en eau, cela constitue une menace directe pour la sécurité et la stabilité de notre région.

Ces menaces, aggravées par les risques environnementaux existants, intensifient la pauvreté, font obstacle au respect des droits humains et entraînent des migrations, ce qui crée, pour les gouvernements et les populations, des problèmes majeurs en matière de sécurité étatique et humaine, en particulier sur la rive sud de la Méditerranée. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques doivent donc être étroitement liées à la justice, à l'équité, à l'atténuation de la pauvreté et à l'inclusion sociale. Cette situation exacerbe les niveaux élevés de fragilité et de vulnérabilité bien connus dans la région, avec une croissance démographique galopante dans le sud et l'est de la Méditerranée et une population qui a en moyenne 14 ans de moins que dans le nord. Environ 50 % de cette population a moins de 24 ans. Dans le même temps, ces jeunes sont confrontés à des taux de chômage parmi les plus

élevés au monde, le taux de chômage des jeunes pouvant atteindre trois fois le taux national dans certains pays. Ces taux sont particulièrement élevés si l'on prend en considération les femmes, les filles et les jeunes qui sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation. Il s'agit là d'une dure réalité qui peut conduire à l'insécurité et à l'instabilité.

Toutefois, face à ces défis imminents, nous ne devons ni paniquer ni désespérer. Il est temps de donner un coup de projecteur sur la Méditerranée, non seulement en tant que point névralgique des défis mondiaux, mais aussi en tant que laboratoire de solutions, un laboratoire qui peut être utile pour le reste du monde. C'est pourquoi l'Union pour la Méditerranée ne travaille pas seulement pour les jeunes, mais également avec eux, afin qu'ils puissent construire un avenir plus inclusif et plus durable.

En 2021, nous avons lancé la Stratégie jeunesse 2030 de l'UPM, en lançant un appel à l'action élaboré conjointement avec des jeunes de la région. Cette stratégie repose sur trois piliers : premièrement, l'environnement et l'action climatique ; deuxièmement, l'éducation et l'emploi ; et troisièmement, l'inclusion sociale et la participation. Une perspective de genre a été intégrée à ces trois piliers. Nous exploitons des secteurs innovants, tels que les économies verte, bleue et circulaire, qui peuvent contribuer à la création de ces emplois indispensables. Nous travaillons avec les gouvernements et l'industrie pour investir en priorité dans le renforcement des capacités des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés afin de combler le déficit de connaissances et les disparités sociales. Pour ces raisons, nous devons également faire participer davantage les jeunes aux processus décisionnels, non seulement pendant les phases initiales, mais aussi pendant les phases de suivi et de contrôle. L'UPM mène une action résolue à cet effet.

L'adoption de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, et des résolutions ultérieures sur la question, constitue un jalon dans l'évolution de cette nouvelle conception des jeunes en tant qu'agents de la paix. Leur enthousiasme et leur capacité à influencer les décisions constituent une ressource que nous ne pouvons plus nous permettre de négliger.

Je voudrais conclure en citant le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité publié le mois dernier :

« [L]es jeunes subissent de manière disproportionnée les effets néfastes des changements climatiques... Dans le même temps, les jeunes sont

également la force motrice de la mobilisation et de l'engagement en faveur de l'action climatique dans le monde entier. » (S/2024/207, par. 13)

C'est vrai pour presque tous les défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons utiliser cette force motrice, lui fournir l'environnement et l'espace adéquats pour prospérer et lui donner les moyens de nous conduire vers un avenir plus sûr et plus durable. Nous espérons que la communauté mondiale est prête à joindre le geste à la parole à nos côtés, afin que la Méditerranée devienne une véritable plaque tournante des meilleures pratiques et solutions.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kamel de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Messaoudi.

**M<sup>me</sup> Messaoudi** (*parle en anglais*) : Nous remercions la Mission permanente de Malte de son invitation et de nous avoir permis de participer à cette conversation. Aux membres du Conseil et à tous nos alliés dans la lutte pour un monde plus juste et plus pacifique : salam alaykoum.

Martin Luther King a dit un jour : « La vraie paix n'est pas simplement l'absence de tension ; c'est la présence de la justice ». Je m'appelle Sarra Messaoudi, et je me présente aujourd'hui devant les membres du Conseil non seulement en tant que jeune artisane de la paix, mais aussi en tant que fière femme tunisienne, méditerranéenne et arabe qui appartient à une audacieuse communauté de jeunes appelée la MENA Coalition on Youth, Peace and Security, sous l'égide de l'organisation Justice Call. En tant que coalition, nous rassemblons de jeunes artisans de la paix dans la région, qui promeuvent une paix juste et tentent de remettre en question les récits dominants sur la jeunesse dans notre région. Il n'a pas été facile de venir ici aujourd'hui, mais c'est très important car l'un des principes fondamentaux de notre travail est l'identité et la représentation. En tant que jeunes de la région méditerranéenne, nous savons d'où nous venons. Nous venons d'une région qui continue de transformer l'histoire actuelle ; une région qui compte plus de 60 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans, une population jeune qui mérite un avenir exempt d'injustice, de violence et d'instabilité.

Au moment où je prononce ces mots, plus de 40 000 jeunes, enfants, hommes et femmes palestiniens ont été tués ou se trouvent sous les décombres. Ces personnes avaient des vies, des histoires et des rêves. Elles n'étaient pas seulement des chiffres.

*(l'oratrice poursuit en arabe)*

Que Dieu les accueille dans Sa miséricorde.

*(l'oratrice reprend en anglais)*

En tant que jeunes, nous sommes épuisés. Trop c'est trop. Nous nous réunissons pour faire face à ces difficultés et lutter contre les guerres, les conflits et l'insécurité générationnels. Dans les problèmes persistants qui touchent la région méditerranéenne, nous voyons un espace qui s'ouvre à la créativité, et donc à la résilience et à la pérennisation de la paix. À cet égard, nous avons défini cinq problèmes majeurs.

Premièrement, notre espace civique est attaqué et les besoins en matière de protection sont de plus en plus importants. C'est pourquoi les jeunes créent des coalitions, des mouvements et des réseaux afin de partager des ressources, de créer ensemble, de collaborer, et surtout d'offrir un espace sûr de solidarité et de soutien. Les membres du Conseil de sécurité peuvent se mobiliser en encourageant ces structures et en collaborant avec elles, mais aussi en veillant à ce que leurs compétences diversifiées soient mises en avant dans des conditions plus sûres.

Deuxièmement, nous sommes confrontés à des obstacles systématiques en termes de participation effective aux processus de paix, politiques et de sécurité. Cependant, les jeunes remettent en question le statu quo et rejettent les collaborations qui n'adhèrent pas aux principes du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, qui sont basés sur un partenariat véritable et équitable. Dans le même temps, les jeunes n'adoptent pas une mentalité du « nous contre eux ». Ils appellent à un partenariat intergénérationnel et multipartite. À cet égard, je voudrais parler de la note d'orientation sur le dialogue intergénérationnel inclusif, élaborée par l'Institut suédois de dialogue pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et l'Académie Folke Bernadotte, avec la contribution de notre coalition, qui peut être considérée comme une ressource pour le Conseil. Nous recommandons que le Conseil débattre ouvertement du rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité tous les deux ans ; que les membres du Conseil intègrent cette question à tous les aspects de leurs travaux ; et que, de même, les membres du Conseil envisagent de créer un groupe d'experts informel du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui pourrait soutenir ces efforts et faciliter la participation des jeunes aux travaux du Conseil.

Troisièmement, le problème de mobilité dans la région méditerranéenne empêche les jeunes de réaliser pleinement leur potentiel. Ce défi est double. D'une

part, les jeunes ont de lourdes formalités à remplir pour obtenir des visas et des permis, ce qui les empêche de s'engager aux niveaux mondial et régional. En réponse, les jeunes utilisent le pouvoir de la technologie et des médias sociaux pour promouvoir la paix. Ils créent des communautés numériques qui ne connaissent pas de frontières, qui n'ont pas peur, qui collaborent et qui avancent. D'autre part, les politiques et les accords en matière de migration continuent de porter atteinte aux droits des migrants. Les personnes qui empruntent l'un des itinéraires de migration les plus meurtriers au monde n'ont pas accès aux réseaux de soutien social. Nous voulons que la Méditerranée soit une mer d'espoir et de promesses où les jeunes peuvent créer des liens avec leurs pairs sur la rive opposée. Nous voulons que la Méditerranée soit une mer de paix et non de mort.

Quatrièmement, en tant que jeunes, nous reconnaissons qu'il est urgent de s'attaquer aux risques de sécurité liés au climat, en particulier compte tenu de la hausse des températures et des inondations dont nous avons été témoins en 2023. La lutte contre les risques de sécurité liés au climat peut prendre une tournure particulièrement complexe dans la région arabe méditerranéenne. En Palestine, par exemple, la lutte consiste à sauver ce qui reste de terres agricoles. C'est pourquoi les jeunes Palestiniens s'efforcent de rétablir le lien entre les agriculteurs palestiniens et leurs terres en organisant des « circuits alternatifs » et en recourant à des techniques de résistance non violente. Le Conseil doit fournir des orientations normatives sur les risques de sécurité liés au climat, notamment en tenant compte des spécificités de la région arabe méditerranéenne.

La cinquième question urgente est le financement de la prévention et de la consolidation de la paix. La préférence est donnée aux efforts humanitaires, et l'on investit peu dans les efforts de consolidation de la paix et de prévention. La prévention est l'un des cinq piliers du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les jeunes disposent d'un budget limité pour défendre les causes qui leur tiennent à cœur. Et bien sûr, ils sont confrontés à un écosystème de financement complexe qui présente de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne les rapports, les listes de contrôle et le fait que les priorités sont dictées par les donateurs. En parallèle, les jeunes cherchent des moyens novateurs de financer leurs efforts, par exemple au moyen d'investissements du secteur privé et de la philanthropie communautaire. Je voudrais ici mettre en lumière l'initiative « Investing and Partnering with Youth for Peace » (Investir et établir des partenariats avec les jeunes pour la paix), une initiative

menée par la Fondation Dag Hammarskjöld, Justice Call et l'UNICEF, qui illustre pourquoi le secteur privé doit investir dans les jeunes et la paix et la sécurité.

Nous recommandons aux États Membres d'organiser une réunion de haut niveau afin de renouveler les engagements politiques et financiers en faveur du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, ainsi que de lancer le processus de la deuxième étude sur les jeunes et la paix et la sécurité en y intégrant des propositions et des actions concrètes assorties d'un calendrier.

Ce à quoi les jeunes de la Méditerranée sont confrontés aujourd'hui est un lourd fardeau qui pèse sur nos épaules. Les injustices actuelles laisseront une trace indélébile dans notre conscience collective. Nous nous interrogeons sur le système international, le droit international et le droit de veto. Nous nous interrogeons sur l'imposition d'accords de paix auxquels nous n'avons pas contribué et qui ne répondent pas à nos attentes. Il y a quelques semaines, le Conseil a adopté la résolution 2728 (2024) exigeant un cessez-le-feu immédiat à Gaza, une promesse de sécurité pour des millions de personnes, et pourtant, c'est comme si cette adoption n'avait pas eu lieu. Un message clef des jeunes de la région est que nous devons joindre le geste à la parole et passer des résolutions à la responsabilité et à la mise en œuvre effective. Dans ce combat, nous avons besoin d'efforts concertés, et non d'approches cloisonnées.

Nous avons tous des rôles différents à jouer, qu'il s'agisse des diplomates, qui ne doivent pas se contenter de porter la casquette de diplomates, ou de nous, la société civile, qui ne devons pas nous limiter à porter celle d'exécutants. Nous avons besoin de tisseurs, de mobilisateurs, de rassembleurs, de conteurs. Tous ces rôles sont importants dans les efforts consacrés aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et ils sont tous complémentaires.

Enfin, je voudrais conclure par un dernier message : aujourd'hui, les jeunes bâtissent la paix en rejoignant le mouvement de décolonisation, en demandant que l'aide et les approches de la consolidation de la paix soient décolonisées et que le pouvoir soit transféré aux initiatives menées au niveau local. Les jeunes artisans de la paix ne peuvent plus être qualifiés de « trop activistes » ou de « trop radicaux » pour dire ce qu'ils veulent, car pour nous, la libération, la liberté, la dignité et les droits humains sont le langage de la consolidation de la paix qui résonne en nous. Tout comme il y a 13 ans, lors du Printemps arabe, où un mouvement de masse en faveur des droits humains a émergé, nous sommes prêts à créer un mouvement pour une paix juste, car, pour nous,

la révolution n'est pas terminée, mais se poursuit sous de nombreuses formes.

Toutes les personnes présentes dans cette salle ont un jour été jeunes. Elles ont nourri des rêves, ont travaillé dur et ont voulu faire bouger les choses et laisser une trace. Ne perdons pas cette étincelle, car notre point commun est que nous croyons tous et toutes en des lendemains meilleurs. En ces temps difficiles, nous devons demeurer solidaires et agir de concert, car aucun d'entre nous n'est libre tant que nous ne le sommes pas tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Messaoudi de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre maltais des affaires étrangères et européennes et du commerce.

Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de ses observations éclairantes, M. Kamel de son important exposé et M<sup>me</sup> Messaoudi d'avoir partagé son expérience de jeune artisanne de la paix.

La région méditerranéenne a connu d'importantes transformations ces dernières années, mais elle reste confrontée à des défis complexes et interconnectés en matière de sécurité. Il s'agit notamment des tensions et conflits géopolitiques, du terrorisme, de l'extrémisme violent, des problèmes relatifs à la sécurité maritime, des violations des droits humains, des inégalités socio-économiques, des changements climatiques et de la cybersécurité. La complexité de ces défis souligne le fait qu'une approche globale est nécessaire pour s'attaquer efficacement à ces problèmes et à leurs causes profondes. Une coopération étroite entre les pays de la région, y compris par l'intermédiaire d'organisations régionales et sous-régionales, revêt une importance capitale pour favoriser le dialogue et créer les conditions idéales en vue d'approfondir la coopération et de renforcer les initiatives conjointes. La société civile a aussi un rôle clef à jouer pour ce qui est de contribuer à un changement positif et de promouvoir la paix.

De plus, ces réponses doivent être multidimensionnelles et inclure le règlement et la prévention des conflits, l'aide humanitaire, la coopération au service du développement et les solutions durables. Elles doivent également avoir pour objectif de lutter contre la désinformation et la mésinformation, qui peuvent avoir de graves répercussions en érodant la confiance, en propageant des récits qui divisent et en fragilisant les institutions et les processus démocratiques.

Nous devons en outre tenir compte du fait que la Méditerranée est l'une des régions les plus sensibles aux changements climatiques. Ils ont d'ores et déjà des effets si graves sur la région méditerranéenne que les structures que nous avons mises en place risquent de ne plus être efficaces lorsqu'ils frapperont. Récemment encore, des phénomènes météorologiques extrêmes et soudains ont semé la mort et la destruction chez nos voisins, submergeant les gouvernements et réduisant à néant des décennies de développement. La hausse des températures, les vagues de chaleur prolongées, les sécheresses et les incendies de forêt déstabilisent nos sociétés car ils menacent notre sécurité alimentaire, nos ressources en eau et notre santé. Par ailleurs, les phénomènes à évolution lente tels que l'élévation du niveau de la mer ont une incidence directe sur nos économies côtières et nos infrastructures critiques. Les changements climatiques compromettent les moyens de subsistance traditionnels et sont à l'origine de déplacements de population sur fond de croissance démographique rapide.

La région méditerranéenne possède également l'une des populations les plus jeunes au monde, une personne sur trois ayant moins de 25 ans. Malheureusement, les jeunes sont souvent mis à l'écart et exclus des processus décisionnels. Cela les empêche d'obtenir l'appui nécessaire en faveur de leurs initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Ils continuent aussi d'être victimes de stéréotypes et de discriminations, et sont parfois considérés uniquement comme des auteurs de troubles ou comme des individus enclins à l'extrémisme violent ou à la radicalisation.

De nombreux jeunes peinent encore à accéder aux droits fondamentaux à une éducation de qualité, aux soins de santé et à un travail décent. Nombre d'entre eux sont exposés quotidiennement à des risques mortels, en particulier dans les situations de conflit. Dans l'ensemble de la région, ce sont les filles et les jeunes femmes qui sont les plus touchées par ces difficultés.

Des mesures énergiques sont nécessaires pour inverser ces tendances. Comme nous venons de l'entendre, les jeunes sont les fers de lance d'un changement positif en matière de paix et de sécurité dans la région méditerranéenne. Ils sont à la pointe des initiatives en faveur de la pérennisation de la paix et de la lutte contre les changements climatiques. Ils apportent des contributions innovantes à la prévention des conflits, aux processus de réconciliation, à la consolidation de la paix, à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, ainsi qu'à la promotion des droits humains et de l'état de droit.

Les jeunes comme M<sup>me</sup> Messaoudi doivent être salués pour leurs efforts en faveur du renforcement des communautés. Nous devons garantir la participation pleine, effective, inclusive et véritable des jeunes, dans toute leur diversité, aux processus décisionnels. Il est de notre responsabilité collective de garantir un environnement sûr et favorable aux jeunes défenseurs des droits humains et artisans de la paix. Cela inclut les jeunes femmes et les personnes LGBTQI+, qui continuent de se heurter à des difficultés considérables dans leur défense des droits humains et de la paix. Nous devons également faire entendre leur voix à l'ONU, y compris au Conseil de sécurité, et ce, de manière systématique.

Le troisième rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207) montre que nous avons réalisé des progrès dans plusieurs domaines afin de soutenir la participation véritable des jeunes aux questions de paix et de sécurité. Cependant, malgré l'adoption de trois résolutions sur les jeunes et la paix et la sécurité, dans les faits, la mise en œuvre demeure lente.

Le Conseil de sécurité peut faire davantage pour offrir aux jeunes l'espace nécessaire pour s'affirmer comme une force positive dans l'édification de sociétés pacifiques et résilientes. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité doit être discuté plus fréquemment autour de cette table, et des jeunes doivent être invités plus souvent à présenter des exposés. Nous devons également nous efforcer d'intégrer et de renforcer les éléments relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans le cadre du renouvellement des mandats des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies, ainsi que des équipes de pays des Nations Unies et des Coordonnateurs résidents.

À cet égard, le Conseil de sécurité doit collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse nouvellement créé et le nouveau Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse afin de garantir la prise en compte des questions liées aux jeunes dans l'ensemble de l'architecture de paix et de sécurité.

Pour terminer, je réaffirme ma conviction selon laquelle la coopération reste indispensable pour relever ces défis contemporains complexes. Les pays méditerranéens doivent redoubler d'efforts pour exploiter leur potentiel humain, construire des sociétés inclusives et résilientes et ouvrir la voie à un avenir pacifique et prospère. La diversité et la richesse de notre patrimoine doivent nous servir de phare pour atteindre ces objectifs.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger de l'Algérie.

**M. Attaf** (Algérie) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays se félicite du thème opportun choisi par Malte, pays ami, pour ce débat. Il s'agit d'un sujet important, compte tenu du rôle central que jouent les jeunes pour relever les défis actuels dans la région méditerranéenne. Notre région n'a pas été épargnée par les crises, les conflits et les tensions qui ont touché d'autres régions, qui empêchent nos peuples de parvenir à la paix, à la sécurité, au développement, à la tranquillité et à la coexistence pacifique auxquels ils aspirent.

Rappelons ici la crise libyenne, qui s'éternise et qui va se prolonger encore en raison des obstacles à la réconciliation nationale, de la fragmentation institutionnelle et de la difficulté pour le pays d'organiser des élections inclusives et unifiées. À cela s'ajoutent les ingérences étrangères, qui constituent l'obstacle le plus important au règlement de la crise libyenne.

Rappelons également notre peuple frère dans les territoires palestiniens occupés, qui est soumis à une agression injuste et cruelle depuis plus de six mois. Ce n'est là qu'un nouveau chapitre des tentatives répétées d'Israël de liquider la question la plus ancienne de la région et de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies elle-même. Aujourd'hui, les jeunes Palestiniens n'ont même plus le droit de rêver d'une vie sûre et digne, ni d'aspirer à l'éducation, de construire leur avenir et de développer leur pays, qui leur a été volé. Des milliers d'entre eux n'ont même pas eu le droit de grandir et de devenir des jeunes hommes et des jeunes femmes, parce que l'occupation israélienne leur a systématiquement ôté la vie alors qu'ils étaient bébés ou enfants.

Par ailleurs, le bassin méditerranéen, qui est le carrefour des plus grandes civilisations de l'histoire de l'humanité, est aujourd'hui confronté aux répercussions de nombreux problèmes transfrontières, tels que les menaces terroristes, l'extrémisme violent et la criminalité organisée, sans parler des dégâts croissants causés par les changements climatiques, qui sont désormais une réalité qui ne peut être niée ou dissimulée. À tous ces problèmes s'ajoute celui de la migration illégale dans l'espace méditerranéen, pour lequel nous attendons toujours une réponse coordonnée, de la part des pays de la région, qui soit à la hauteur de l'ampleur et de la gravité de ce

phénomène et des conséquences qu'il entraîne pour les pays d'origine, de transit et d'accueil.

Ces évolutions rapides placent les jeunes de la Méditerranée au cœur de la problématique actuelle. D'une part, ils sont les principales victimes de ces problèmes de sécurité, d'autre part, ils sont aussi des acteurs clefs pour les régler dans leur intégralité et de manière appropriée, d'où l'urgence d'élaborer et d'adopter une approche collective à la hauteur des attentes et des ambitions de nos jeunes. L'Algérie appelle de ses vœux une telle approche dans le cadre d'une vision renouvelée qui répond à l'ensemble des priorités et exigences pressantes suivantes.

Premièrement, la région a besoin d'une approche axée sur le développement, car le développement durable est le seul moyen de dissuader les jeunes de s'engager dans la migration illégale dangereuse, le terrorisme, le radicalisme et la criminalité organisée sous ses différentes formes.

Deuxièmement, la région a besoin d'une approche préventive fondée sur la diffusion d'une culture de la paix, de tolérance et de coexistence, et sur la promotion des valeurs de dialogue et d'échanges positifs entre les cultures, au lieu de semer les graines de la division et des conflits qui n'aboutissent à rien.

Troisièmement, la région a besoin d'une approche participative, qui donne la priorité aux valeurs de solidarité, de coopération et de partenariat équilibré entre les pays des deux rives de la Méditerranée, afin qu'ils puissent relever les défis actuels, qui ne peuvent être surmontés séparément ou au moyen de méthodes et de politiques conflictuelles.

Quatrièmement, la région a besoin d'une approche reposant sur le droit international et les résolutions de la légitimité internationale, une approche qui mette fin à l'occupation des territoires d'autrui par la force, notamment en Palestine et au Sahara occidental, ainsi qu'à l'ingérence étrangère, qui touche tout particulièrement les pays de la côte méridionale de la Méditerranée.

Cinquièmement et enfin, la région a besoin d'une approche fondée sur l'engagement de tous à respecter les principes de bon voisinage et à privilégier les intérêts mutuels et communs. Ces principes et idéaux sont absents dans le comportement de certains pays de notre région, qui cherchent à inonder les sociétés de notre région de drogues de tout type qu'ils produisent et utilisent comme une arme meurtrière contre les jeunes des pays voisins de la Méditerranée.

Tels sont les fondements d'une approche que mon pays a toujours préconisée et qu'il s'efforce de promouvoir en parrainant la résolution adoptée régulièrement par l'Assemblée générale, qui porte sur le « Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée ». L'Algérie n'a jamais ménagé ses efforts diplomatiques pour promouvoir le règlement pacifique des conflits et contribuer aux efforts de développement, notamment avec nos frères africains, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de coopération internationale pour la solidarité et le développement.

Par ailleurs, l'Algérie a l'honneur de participer au développement des jeunes ressources humaines africaines, en offrant chaque année à nos compatriotes africains au moins 2 500 bourses d'études dans les différents domaines de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Dans ce contexte, l'Algérie accueille et soutient l'Institut universitaire panafricain des sciences de l'eau et de l'énergie (y compris les changements climatiques), en coopération avec notre partenaire allemand. Cet institut est un exemple réussi de coopération Nord-Sud dans l'éducation et la formation de la jeunesse africaine.

Nous restons convaincus que l'investissement le plus important qui mérite de mobiliser nos efforts aujourd'hui est l'investissement dans la plus grande richesse que possède notre région, à savoir l'énergie de la jeunesse. C'est le trésor des trésors, un trésor sans nul autre pareil. Sans les jeunes, il n'y a aucun moyen de construire l'espace auquel nous aspirons en tant que pays et en tant que peuples, un espace qui rassemble et qui n'exclut personne, un espace qui unit et qui ne divise pas, un espace dont tous les habitants jouissent de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité sans exception, sans discrimination et sans favoritisme.

**M<sup>me</sup> Cvelbar Bek** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier Malte d'avoir organisé cet important débat sur le rôle des jeunes dans la construction d'un monde plus pacifique pour demain. Je souhaite également remercier M<sup>me</sup> DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M. Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, et M<sup>me</sup> Messaoudi, responsable régionale de la Coalition sur les jeunes et la paix et la sécurité du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de leurs observations liminaires et de leurs réflexions sur les bonnes pratiques en matière de participation des jeunes dans la région méditerranéenne.

Nous nous félicitons que le débat d'aujourd'hui porte spécifiquement sur la Méditerranéenne, une région

qui compte une importante population de jeunes, diverse et dynamique, touchée par les risques liés au climat. Les jeunes représentent la plus grande richesse de la région et par conséquent, son plus grand potentiel pour s'attaquer aux causes profondes des défis auxquels nous sommes confrontés. Les jeunes sont à la fois notre espoir et notre engagement.

Je voudrais aborder trois points à cet égard.

Premièrement, lorsqu'il s'agit de relever les défis de sécurité qui ont une incidence sur la vie des générations futures, les jeunes doivent avoir voix au chapitre. Les jeunes doivent participer aux délibérations et aux processus décisionnels en matière de paix et de sécurité à tous les niveaux. Le dialogue intergénérationnel est essentiel. Pour de nombreux jeunes, la participation aux processus et aux programmes de développement local et national a un double objectif : elle leur donne plus de possibilités et exploite leur potentiel pour stimuler l'innovation et la croissance économique, tout en leur donnant l'espace nécessaire pour participer à la vie politique et civique. Les jeunes peuvent être les moteurs des réformes structurelles et de l'innovation politique.

Notre objectif doit être de renforcer la participation des jeunes à la vie économique, culturelle et politique, notamment aux processus décisionnels et électoraux. Les jeunes doivent avoir accès à la protection sociale et à des possibilités d'intégration au marché du travail. Nous devons créer un environnement dans lequel les jeunes peuvent développer leur potentiel et réaliser leurs aspirations. Cela permettra de renforcer la résilience et la prospérité pacifique de la Méditerranée.

Qu'il me soit permis d'évoquer l'Université euro-méditerranéenne, connue sous le nom d'EMUNI et créée dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, basée en Slovénie, en tant qu'exemple en matière d'autonomisation des jeunes. Le potentiel croissant de l'EMUNI en tant que centre d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, qui a pour fondement l'autonomisation de la jeunesse méditerranéenne, doit être pleinement exploité au profit des jeunes de la région. Les centres de connaissance et de recherche de l'EMUNI dans le sud de la Méditerranée favoriseront la collaboration, les partenariats et les initiatives de dialogue dans toute la région.

Deuxièmement, les initiatives de renforcement des capacités inclusives et dirigées par des jeunes sont d'excellents exemples de la promotion de l'inclusion et de la participation véritable des jeunes aux efforts de paix et de sécurité. Nous saluons les initiatives menées par l'Afrique

qui visent à donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer dans les processus démocratiques. Nous saluons le rôle que joue l'Union africaine pour appuyer et promouvoir le leadership des jeunes dans la gestion des conflits et les processus électoraux.

Troisièmement, les principes du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité doivent également nous guider dans nos efforts pour intégrer les jeunes dans le programme sur le climat et la paix et la sécurité. Il ne saurait y avoir d'action climatique inclusive et véritablement progressiste sans la participation pleine, effective et véritable des jeunes. Les mouvements de jeunesse jouent un rôle de plus en plus important dans l'action climatique. Leurs connaissances, leur créativité et leurs compétences apportent de nouvelles perspectives aux initiatives de consolidation de la paix environnementale dans la région.

La Slovénie est un pays méditerranéen qui, comme le reste de la région, est vulnérable face aux changements climatiques et fait face à des risques de sécurité liés au climat. Les jeunes subissent de plein fouet les conséquences des changements climatiques et des conflits, mais ils sont aussi extrêmement innovants dans la recherche de solutions pour faire face aux changements climatiques et assurer la sécurité hydrique et alimentaire – autant d'éléments essentiels pour la stabilité et la paix régionales. La vingt-troisième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, également connue sous le nom de Convention de Barcelone, a montré l'importance du leadership des jeunes pour une région durable et pacifique. Tout au long de sa présidence de la Convention de Barcelone, la Slovénie s'engage à soutenir les jeunes en tant qu'agents de la protection marine, de la stabilité, du développement durable et de la paix au niveau régional.

L'avenir appartient aux jeunes et ils doivent avoir leur mot à dire pour le façonner. Pour offrir à nos jeunes un avenir sans guerre et à l'abri de la peur, nous devons agir maintenant. Commençons dès maintenant à construire un avenir plus pacifique, plus durable et plus prospère, dans la région de la Méditerranée et ailleurs.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier tout particulièrement S. E. M. Ian Borg, Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte, d'avoir présidé cette séance sur le rôle important des jeunes pour instaurer la paix et la sécurité. Je voudrais également remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et S. E. M. Nasser Kamel. Je salue tout particulièrement la présence de M<sup>me</sup> Messaoudi et son exposé édifiant.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une myriade de défis interdépendants en matière de paix et de sécurité, qui vont des conflits armés et de l'extrémisme violent à l'insécurité alimentaire et aux effets néfastes des changements climatiques. Il ressort de ces exposés que la Méditerranée, qui relie trois continents – l'Europe, l'Afrique et l'Asie – représente à plus petite échelle ces problèmes mondiaux.

Malgré ces défis, les jeunes restent de puissants agents de changement et de résilience. À cet égard, la Corée se félicite du troisième rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), qui met en lumière la participation des jeunes aux efforts visant à renforcer la paix et la sécurité. Le rôle global que les jeunes jouent pour façonner notre avenir collectif englobe divers programmes essentiels et va bien au-delà des frontières régionales.

Aujourd'hui, je voudrais mettre en lumière deux questions importantes pour lesquelles la participation des jeunes présente un intérêt particulier.

La première question est celle du désarmement et de la non-prolifération. Il importe d'associer les jeunes aux efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération, car ils ont un grand potentiel pour contribuer à rendre le monde plus sûr en proposant des solutions tournées vers l'avenir, en présentant des points de vue innovants et en apportant plus de diversité aux débats. La participation des jeunes est devenue encore plus pertinente en raison de l'évolution rapide des technologies émergentes qui pourraient transformer le monde à l'avenir. C'est dans cette optique que la Corée a présenté la résolution biennale intitulée « Jeunes, désarmement et non-prolifération » à la Première Commission (résolution 78/31 de l'Assemblée générale). La résolution a été adoptée à l'unanimité en 2019 et 2021, et à nouveau, pour la troisième fois, en 2023. Ces résolutions appellent la communauté internationale à mobiliser et à sensibiliser les jeunes en faveur du désarmement et de la non-prolifération et à leur donner des moyens d'action à cet égard. La Corée a accueilli divers programmes et manifestations dans le cadre de la mise en œuvre de ces résolutions. Plus récemment, la Corée a nommé 31 étudiants en tant qu'envoyés de notre pays pour le désarmement et la non-prolifération afin de promouvoir la sensibilisation et la participation des jeunes. La Corée continuera à mener les efforts visant à mobiliser et sensibiliser les jeunes en faveur du désarmement et de la non-prolifération et à leur donner des moyens d'action.

Deuxièmement, en ce qui concerne le climat, la paix et la sécurité, les jeunes sont une force motrice dans la mobilisation et l'engagement en faveur de la riposte mondiale aux changements climatiques et à leurs effets transfrontières. Tandis que les jeunes de la région méditerranéenne s'emploient à régler les problèmes complexes liés à l'élévation du niveau de la mer, aux migrations et aux pénuries d'eau, les jeunes de la région de l'Asie du Nord-Est s'efforcent de promouvoir la coopération régionale en matière d'action et de politiques climatiques. Par exemple, l'initiative sur l'avenir de la paix en Asie du Nord-Est (« *Futuring Peace in Northeast Asia* ») du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix est actuellement dirigée par de jeunes artisans de la paix de la République de Corée, de la Mongolie, du Japon et de la Chine, qui cherchent activement à élargir la représentation des jeunes dans les instances politiques de haut niveau. Leurs recettes en matière de politiques publiques pour la région couvrent les domaines du numérique, de l'éducation et de l'environnement et comprennent un plan visant à établir un conseil de la jeunesse sur le climat dans un avenir proche.

Avant de conclure, je souhaite faire écho au sentiment exprimé dans une citation tirée de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : « En ce qui concerne la paix et le développement, la jeunesse est la pièce manquante du puzzle ». La résolution 2250 (2015), adoptée en 2015, est la résolution historique qui a conduit à l'établissement du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. À l'approche de son dixième anniversaire, l'année prochaine, la Corée souhaite réaffirmer son engagement à intégrer et à renforcer les éléments de ce programme, non seulement dans le cadre de l'ONU, mais aussi dans l'ensemble de nos politiques nationales. La Corée reste fermement déterminée à mettre à profit et à reconnaître les contributions inestimables et positives des jeunes à la pérennisation de la paix et de la sécurité.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Président, de retour dans cette salle.

Qu'il me soit permis de commencer par l'histoire inspirante de deux jeunes actrices du changement.

Ibtihal est libyenne, originaire de Tripoli. Elle a organisé, en plein conflit, un programme de formation pour aider les femmes et les jeunes à accéder à des moyens de subsistance. Sena, née à Damas, a emprunté en 2016 les routes des réfugiés vers la Türkiye. Elle analyse dans sa thèse de doctorat les œuvres littéraires de réfugiés syriens

qui, je cite Sena, « tentent de montrer les réfugiés sous un visage différent : celui de la bravoure, de la résilience ».

Ibtihal et Sena ne sont pas seules. De nombreux jeunes femmes et hommes en Méditerranée s'engagent pour faire face aux défis interconnectés qui pèsent sur leur avenir : conflits, changement climatique, marginalisation, manque d'emploi et l'apparente paralysie des institutions étatiques quand il faudrait agir sur le long terme. Je remercie donc Malte de nous avoir réunis autour de ce thème aujourd'hui, et les intervenantes et intervenant de leurs contributions inspirantes.

La volonté des jeunes à s'engager ne fait aucun doute, et on vient de le voir. Ce qu'il faut, c'est la volonté des dirigeantes et dirigeants politiques de faire leur part. Il s'agit tout d'abord d'autonomiser les jeunes sur le plan économique et social pour qu'ils disposent des ressources, des capacités et de la confiance pour être des agents de changement. Cela implique de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais tout aussi important, de mieux prévenir la violence et les conflits armés qui sont souvent à l'origine du manque de perspectives des jeunes.

Trop de jeunes en Méditerranée portent aujourd'hui le triple fardeau des conflits, de la marginalisation et de l'insécurité économique. Ce fardeau les pousse à perdre confiance dans les institutions étatiques, à emprunter des routes migratoires dangereuses – nous l'observons en Bosnie-Herzégovine, en Syrie ou encore en Libye. Et ce fardeau risque de s'alourdir à mesure que s'accroissent les effets du changement climatique, qui à leur tour accentuent les inégalités et la pauvreté. Il est donc dans l'intérêt de toute la région et au-delà de soutenir les jeunes de la Méditerranée dans le développement de leurs compétences économiques et sociales, comme le fait par exemple la Suisse dans son projet « *Youth for Change* » (La jeunesse pour le changement) en Bosnie-Herzégovine.

Si l'autonomisation est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Il s'agit également de valoriser les jeunes en tant qu'actrices et acteurs du changement ; de considérer leur dynamisme comme une chance pour la paix et le développement durable et non comme un danger ; de lever les obstacles à la participation des jeunes et de les encourager dans leur engagement, plutôt que d'assécher leurs idées avant même qu'elles ne germent.

La valorisation implique aussi de passer de la parole aux actes. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité montrent des pistes pour renforcer

réellement la participation, si la volonté politique est là. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207) fournit des exemples concrets de leadership par les jeunes, comme le dialogue intergénérationnel sur la jeunesse et la sécurité climatique à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou l'intégration des jeunes dans des initiatives de consolidation de la paix environnementale, au sein de missions de paix à Chypre et ailleurs. Tous les États Membres auront bientôt la possibilité de faire preuve de leur engagement envers les jeunes, en inscrivant dans le Pacte pour l'avenir l'élaboration d'une norme de référence mondiale pour une véritable participation des jeunes, sous les auspices du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Le Conseil de sécurité pourrait encore renforcer son action, par exemple en établissant un Plan d'action jeunesse, paix et sécurité, sur le modèle de la Commission de consolidation de la paix.

J'en viens à mon dernier point : la protection. Même si certains jeunes courageux s'expriment malgré des menaces, la peur en fait taire beaucoup d'autres. La démarche à suivre est évidente : créer, hors et en ligne, des espaces civiques où les jeunes de tous genres, de toutes communautés et de tous horizons peuvent s'exprimer librement et sans crainte de représailles, où le dialogue interculturel et intergénérationnel fleurit et où les discours de haine s'assèchent.

Les pays qui bordent la Méditerranée sont loin d'être uniformes. Souvent, cette mer emblématique se présente comme un trait d'union entre des mondes très différents. Mais partout dans la Méditerranée – dans le monde entier, à vrai dire – les jeunes sont un moteur crucial pour la construction de sociétés pacifiques, durables et prospères. Nous avons donc tout intérêt à les autonomiser, les valoriser et les protéger, et à créer un environnement propice à leur participation. Comme le dit un proverbe arabe, « le sort de chaque nation dépend de sa jeunesse ».

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance de haut niveau. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé, ainsi que M. Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, et M<sup>me</sup> Sarra Messaoudi des informations précieuses qu'ils nous ont fournies. Je remercie M<sup>me</sup> Messaoudi de son dévouement à son travail mais aussi de son appel à l'action.

Les exposés révèlent à quel point les jeunes sont touchés par les conflits, l'insécurité, la

fragilité et les changements climatiques. Ils montrent également les possibilités illimitées de tirer parti de la créativité et du dynamisme des jeunes pour relever les défis transfrontières auxquels ils sont confrontés dans la région méditerranéenne.

Par la résolution 2250 (2015), il y a près de 10 ans, en 2015, le Conseil a reconnu le rôle essentiel que jouent les jeunes dans la promotion de la paix, le règlement des conflits et la prévention de la violence. Dans cette résolution, les États Membres ont été invités à veiller à ce que les jeunes soient véritablement associés aux processus de paix et au règlement des différends. Nous nous félicitons de cette exigence, vieille de près de 10 ans, de mettre en place des mécanismes et de placer les jeunes au centre des processus et des politiques en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement durable.

La Sierra Leone a connu une guerre civile tragique qui a pris fin il y a 20 ans. Dans le cadre de notre processus de justice transitionnelle, le rapport de la Commission Vérité et réconciliation a indiqué que le fait que les jeunes n'étaient pas considérés comme des acteurs importants en matière de gouvernance était l'une des principales causes profondes du conflit.

Les jeunes ont également été touchés de manière disproportionnée par les faibles niveaux d'emploi et un accès limité au financement et aux perspectives économiques. Nous avons associé les jeunes à nos efforts de reconstruction au lendemain du conflit, en tant que catalyseurs de la paix et acteurs essentiels de la prévention des conflits et de la violence. Nous avons compris qu'il s'agissait d'un processus continu, compte tenu des défis persistants. Nous devons donc continuer à prendre en compte les besoins particuliers des jeunes dans le cadre de l'élaboration des stratégies pour la paix et le développement durable.

En dehors de notre pays, nous constatons que dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement, en Afrique, dans la région de la Méditerranée, en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'insécurité touche la vie des jeunes dans toutes ses dimensions, sur le plan économique, politique, social ou physique. Les conflits internationaux et locaux continuent d'avoir une incidence négative sur les possibilités socioéconomiques offertes aux jeunes, ce qui fait que dans la plupart des cas, ils risquent d'être endoctrinés et/ou recrutés par des groupes armés ou des organisations extrémistes ou terroristes. Les jeunes femmes et les membres de groupes marginalisés sont particulièrement exposés aux risques de violences sexuelles.

Il est donc fondamental de garantir une participation véritable des jeunes à la prise de décision à tous les niveaux, et surtout dans les situations de conflit. Cependant, bien que les jeunes soient durement touchés par les conflits, de nombreux facteurs entravent encore leur participation aux efforts de paix et de sécurité, tels que les déplacements, l'exclusion politique et l'absence de possibilités d'éducation et d'emploi. Par conséquent, nous devons appuyer la participation des jeunes aux efforts de consolidation de la paix, notamment par le renforcement des capacités, les investissements et la mise à disposition de ressources suffisantes pour de telles initiatives.

En ce qui concerne la Méditerranée, sur laquelle porte notre séance et qui est stratégiquement située à l'intersection de trois continents différents et de diverses cultures, nous constatons qu'elle est confrontée à des problèmes spécifiques liés à la poussée démographique de la jeunesse, qui représente environ plus de 30 % de la population totale de la région. Cette région fait face à nombre de défis complexes qui se chevauchent, notamment les conflits et les flux de réfugiés et de migrants, en particulier en provenance de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les réfugiés et les migrants sont exposés aux risques posés par les trafiquants d'êtres humains, aux violations systématiques des droits humains et à la violence contre les femmes et les filles.

Des informations font également état d'un commerce illégal d'armes, de produits pétroliers et de stupéfiants. Le terrorisme, la violence, l'extrémisme et les effets néfastes des changements climatiques, notamment les sécheresses et les inondations, viennent s'ajouter à la complexité des défis à relever. Les risques posés par ces multiples facteurs vont au-delà de la Méditerranée, et ont des conséquences directes sur l'Europe, l'Afrique, l'Asie de l'Ouest et la communauté internationale dans son ensemble.

Les défis auxquels les jeunes sont confrontés ne sont pas insurmontables, surtout s'ils sont abordés en collaboration avec les jeunes eux-mêmes. Il faut s'attaquer aux causes profondes de ces défis complexes et qui se chevauchent sur la base d'une approche consensuelle, empathique, équitable et juste. Dans le cadre des efforts visant à régler les conflits, en particulier dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, il faut éviter toute hégémonie géopolitique et d'autres ingérences négatives extérieures qui ne favorisent pas le règlement pacifique des différends et les processus de paix.

Il faut s'attaquer aux facteurs socioéconomiques, et tous les acteurs doivent tenir leurs engagements de

s'attaquer aux inégalités dans le monde et de mettre fin à la pauvreté en ne laissant personne de côté. Pour faire face aux changements climatiques, qui ont été reconnus comme une menace existentielle, il faut agir et ne pas se contenter de faire des discours. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, où nous avons des preuves concrètes du lien qui existe entre les changements climatiques et l'insécurité, le Conseil de sécurité doit être en mesure de reconnaître les effets néfastes des changements climatiques, des changements écologiques et des catastrophes naturelles, notamment les inondations, la sécheresse, la désertification et la dégradation des sols, ainsi que leurs conséquences sur la sécurité alimentaire, parmi d'autres facteurs humanitaires, sociaux et économiques, et sur la sécurité et la stabilité de la région.

Cette reconnaissance doit s'accompagner d'un appui aux efforts visant à élaborer des approches et des initiatives régionales spécifiques permettant d'adopter des mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, qui tiennent compte des risques de conflit, en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La communauté internationale doit également s'engager à intensifier son action et son appui, par le biais du développement, du transfert volontaire et du déploiement de technologies selon des modalités arrêtées d'un commun accord et du renforcement des capacités, conformément aux engagements existants, afin de renforcer la capacité d'adaptation des pays de la région et de réduire leur vulnérabilité face aux changements climatiques.

Les jeunes doivent jouer un rôle important dans tous ces efforts. La Sierra Leone estime que les jeunes apportent une contribution positive à la prévention des conflits, à la paix, à la sécurité et au développement national. Nous continuons de souligner la nécessité de promouvoir leur participation active et véritable, à tous les niveaux, à la formulation de politiques visant à s'attaquer aux facteurs de conflit et à maintenir la paix et la sécurité.

Nous réaffirmons notre appui à un cadre de développement inclusif qui donne aux jeunes les moyens d'agir, y compris dans la région de la Méditerranée et les autres régions touchées, en leur offrant un cadre structuré pour exprimer leurs points de vue et participer aux discussions et aux actions relatives aux conflits, à la sécurité et au développement socioéconomique. Nous soulignons la nécessité d'adopter une approche qui tient compte des différents points de vue des jeunes sur l'élaboration de solutions durables et innovantes et qui met l'accent sur les liens entre les générations, les secteurs et les zones géographiques.

On ne saurait sous-estimer la capacité des jeunes à remettre en question les normes sociétales dominantes et à lancer de nouveaux processus sociaux, politiques et culturels. Les jeunes constituent le groupe démographique le plus actif pour ce qui est de s'opposer à l'autoritarisme, avant et après 2010. En outre, les jeunes jouent un rôle dynamique pour sensibiliser le public et sonner l'alarme en ce qui concerne les changements climatiques et l'insécurité alimentaire.

Par conséquent, les stratégies en cours d'élaboration et qui doivent être mises en œuvre, notamment par les organismes des Nations Unies, doivent faire appel aux connaissances et aux compétences des jeunes. Les interventions humanitaires, socioéconomiques et de consolidation de la paix doivent comporter une composante « jeunesse ». L'intégration des politiques relatives à la jeunesse dans les différents secteurs permettrait d'améliorer les taux de mise en œuvre et de tirer des enseignements utiles de la mise en œuvre ainsi que du suivi et de l'évaluation.

Il convient d'augmenter les financements et les autres formes d'appui non monétaire et logistique en faveur des programmes de renforcement des capacités, en mettant un accent particulier sur les jeunes dans les régions touchées, notamment la Méditerranée, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Malheureusement, même si l'éducation reste l'un des secteurs les plus durement touchés dans les situations d'instabilité et de conflit, il s'agit incontestablement du facteur le plus important pour améliorer la vie et les moyens de subsistance des jeunes.

Pour terminer, je réaffirme qu'il est impératif que le Conseil de sécurité encourage la mise en œuvre de stratégies portant sur les cinq domaines d'action du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, à savoir : participation, prévention, protection, désengagement et réintégration, en vue d'instaurer une paix de plus large portée, inclusive et durable dans la région de la Méditerranée et dans d'autres régions.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) :  
Qu'il me soit permis de féliciter Malte pour l'organisation de ce débat de haut niveau. Je salue la présence dans cette salle de hautes personnalités et je remercie M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé. Je salue en particulier les jeunes et je m'adresse à eux aujourd'hui.

Les jeunes jouent un rôle essentiel pour instaurer la paix et la sécurité, surmonter les inégalités socioéconomiques, prévenir les menaces transnationales et contribuer au développement durable dans la région de

la Méditerranée et dans le monde entier. C'est pourquoi l'Équateur se félicite de ce débat et remercie les intervenants de leurs présentations.

Il existe de profondes inégalités entre les pays développés et les pays en développement, ce qui est précisément à l'origine des défis en matière de sécurité. Les jeunes de la Méditerranée, qui représentent un tiers de la population, sont confrontés à un grand nombre de risques actuels et potentiels en raison du manque d'emploi et de la précarité croissante de l'emploi, de la fragilité des systèmes économiques, des conséquences des changements climatiques et des répercussions des dynamiques associées aux conflits armés, comme les migrations, les déplacements forcés et les flux de réfugiés. Selon les données de l'ONU, environ 15 % des migrants au niveau international sont des jeunes, dont 70 % de femmes, qui sont plus vulnérables face aux risques de la migration et aux dynamiques qui y sont liées.

Il faut s'attaquer aux causes profondes des conflits et combler les écarts en améliorant les conditions sociales, économiques et politiques et en luttant contre la faim et la marginalisation. On ne peut négliger le problème de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour recruter des jeunes et les inciter à la violence. Dans les pays développés, les jeunes sont à l'origine de changements dans les modes de consommation et de production afin d'éviter que le réchauffement de la planète ne soit irréversible. Comment aborder une question aussi cruciale que les changements climatiques alors que les jeunes des pays en développement ne vivent pas, mais survivent dans le besoin et dans la pauvreté ? Ces réalités doivent orienter l'élaboration des programmes des organisations sous-régionales, régionales et internationales, en particulier les programmes de coopération au service du développement des institutions financières. À cette fin, les pays développés doivent tenir leurs engagements en matière d'aide publique au développement, afin de répondre aux besoins fondamentaux des populations en termes d'infrastructures, de santé, d'éducation et d'assainissement et de lutter contre la pauvreté, qui est à l'origine de l'instabilité et des conflits. Le financement de l'action climatique doit également être mobilisé d'urgence pour permettre aux pays en développement de renforcer leurs plans nationaux d'adaptation.

L'Équateur est un pays jeune et diversifié, doté d'un Gouvernement qui compte un nombre sans précédent de femmes et de jeunes et qui accorde la priorité à l'emploi des jeunes. Ma délégation partage l'avis du Secrétaire général selon lequel les jeunes ne doivent pas être exclus

de ces discussions ou d'autres qui les concernent. Nous appelons donc à leur pleine et entière participation, en prenant en compte les questions de genre, dans tous les domaines, y compris les processus de consolidation de la paix, dans lesquels leurs points de vue peuvent aider à construire une culture de paix et de tolérance, à renforcer les institutions qui garantissent la responsabilité et la justice, et à formuler une approche de prévention et de promotion et de protection des droits humains et des libertés fondamentales, conformément aux dispositions de la résolution 2250 (2015).

Il est essentiel de travailler avec les jeunes sur des stratégies visant à garantir leur accès à des moyens de subsistance dignes, à leur donner des possibilités de faire fructifier leur esprit d'entreprise dans les domaines de l'innovation technologique et du développement durable, à mettre en œuvre des mesures visant à réduire la fracture numérique et à encourager leur autonomisation et leur participation active en tant qu'agents du changement dans les situations de paix, de conflit et d'après-conflit, à l'intérieur et à l'extérieur de leur région.

Je voudrais conclure en réaffirmant la pertinence de la mise en œuvre des cinq piliers sous-tendant la résolution 2250 (2015), sur la jeunesse et la paix et la sécurité, pour relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes en Méditerranée. L'intégration des principes de participation, de protection, de prévention, de partenariat, de désengagement et de réintégration des jeunes contribuera à promouvoir l'état de droit, la responsabilité, la croissance économique et la construction de sociétés inclusives, prospères, stables, sûres et pacifiques.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, M. Kamel et M<sup>me</sup> Messaoudi de leurs exposés éclairants.

En 1862, il y a 162 ans, après que le Japon a mis fin à un isolement de deux siècles, la première délégation japonaise a été envoyée en Europe pour établir des relations avec la communauté internationale. Elle a parcouru la région de la Méditerranée et visité Malte. Tout au long de l'histoire, la Méditerranée, avec Malte en son centre, a été le point névralgique reliant deux océans et trois continents, à savoir les océans Atlantique et Indopacifique, ainsi que l'Afrique, l'Asie et l'Europe, respectivement. En raison de cette connectivité, la stabilité et la prospérité de la région revêtent une grande importance pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cela vaut également pour les pays de la région Indopacifique, y compris le

Japon. Toutefois, la région est en proie à des turbulences. Les navires transportant des réfugiés, des migrants et des demandeurs d'asile dans des traversées périlleuses entre l'Afrique et l'Europe sont souvent surchargés et ne sont pas en état de naviguer, ce qui entraîne des tragédies à la suite de naufrages et de l'abandon des embarcations. De nombreux rapports font état de réseaux transcontinentaux de trafic de migrants qui non seulement exploitent ces migrants pour en tirer un profit illicite, mais les soumettent souvent à des atteintes telles que la traite des êtres humains, la violence ou l'exposition à des conditions dangereuses. Dans le contexte plus large de la sécurité maritime, les houthistes ont attaqué à plusieurs reprises des navires commerciaux en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, qui relie la Méditerranée à l'Indopacifique.

Les pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée ont un profil démographique plus jeune. Cela rend ces sociétés dynamiques, mais si l'instabilité s'aggrave, un taux de chômage élevé et l'absence d'intégration politique et sociale pourraient conduire les jeunes à perdre l'espoir d'un avenir prospère et les rendre plus susceptibles de succomber aux sirènes de l'extrémisme violent et de la criminalité. Pour éviter cela, il est impératif d'adopter une approche globale fondée sur l'appropriation nationale, l'autonomisation de toutes les personnes, y compris les jeunes, et le traitement des causes profondes, comme cela a été souligné au cours du débat public sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits qui s'est tenu le mois dernier, sous la présidence japonaise, dans cette salle (voir S/PV.9574). En Méditerranée, les partenariats internationaux sont renforcés par une coopération multiforme entre l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue des États arabes, tout en préservant l'appropriation régionale. Les organismes des Nations Unies peuvent renforcer ces partenariats grâce à un multilatéralisme solide et à la promotion de l'état de droit. Ces efforts aideront les pays de la région à garantir une participation pleine, sûre et effective des jeunes dans les espaces politiques et sociaux, afin qu'ils ne cèdent pas au désespoir.

L'élévation du niveau de la mer, les inondations et les sécheresses causées par les changements climatiques constituent des menaces graves et imminentes pour les pays et les personnes en situation de vulnérabilité, ce qui met en péril la sécurité humaine. Par exemple, les inondations qui ont frappé l'est de la Libye l'année dernière ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines. Pour mieux se préparer aux catastrophes naturelles, il est impératif de mettre en place des institutions fiables et compétentes qui reflètent les voix et les besoins des

femmes et des jeunes, qui sont parmi les plus vulnérables face aux effets des changements climatiques.

Plus d'un siècle après la visite de la délégation japonaise en Europe, le Japon et Malte ont établi des relations diplomatiques en 1965. Malte a ouvert son ambassade à Tokyo en 2020, et cette année, 2024, marque l'ouverture de l'ambassade du Japon à Malte. S'appuyant sur cette histoire, le Japon coopérera pour la paix dans la région avec Malte, une nation maritime comme lui, et d'autres pays de la Méditerranée.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie la présidence maltaise pour l'organisation de ce débat important. Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, Nasser Kamel, et M<sup>me</sup> Sarra Messaoudi pour leurs interventions.

La Méditerranée concentre des défis multiples, sécuritaires, humanitaires, climatiques et en matière de développement, défis représentatifs des enjeux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces défis requièrent une action concertée de la communauté internationale alliant sécurité, solidarité et développement. Ils appellent en particulier à une solidarité accrue pour les pays voisins des zones de conflit, qui sont en première ligne face aux déplacements de populations. La France leur apporte un soutien important à travers l'aide publique au développement en tant que quatrième donateur mondial en 2023 et à travers ses échanges multiformes avec l'ensemble de ses partenaires méditerranéens. La France est très préoccupée par la situation précaire des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Méditerranée. Elle contribue aux efforts de démantèlement des passeurs et de formation des gardes-côtes afin d'empêcher de nouveaux drames en mer Méditerranée.

En Méditerranée et au Moyen-Orient, les jeunes ont un rôle essentiel à jouer pour parvenir à des solutions durables aux crises qui secouent la région. Ils doivent être pleinement associés aux processus politiques et représentés dans ces processus, et nous nous félicitons des efforts de l'ONU en ce sens.

Au Moyen Orient, nous devons œuvrer collectivement pour éviter un embrasement régional et pour assurer le respect du droit international. La France réitère sa condamnation des attaques terroristes du 7 octobre 2023 et son appel à la libération immédiate et sans condition des otages enlevés par le Hamas, qui incluaient des jeunes et des enfants. Elle appelle aussi à un cessez-le-feu immédiat et à un accès humanitaire complet et sans entrave à

Gaza, où plus de 33 200 civils palestiniens ont été tués, dont de très nombreux jeunes et enfants.

Les enfants et les jeunes, qui représentent aujourd'hui près de 60 % de la population du bassin méditerranéen, sont notre avenir. Leur participation pleine, égale et significative à la prévention des conflits et au maintien de la paix et de la sécurité est essentielle pour assurer la stabilité internationale à long terme.

Malgré une prise de conscience croissante du rôle des jeunes, ils restent largement exclus des processus décisionnels, des institutions politiques et du marché du travail. Et face à ce constat, la communauté internationale doit renforcer son engagement en faveur de la jeunesse. Les jeunes étaient une priorité de la France lors du Forum Génération Égalité, qui a été accueilli à Paris en 2021, en coprésidence avec le Mexique, et nous plaidons également pour une participation accrue des jeunes aux négociations climatiques onusiennes, notamment pour renforcer le rôle de la jeunesse dans la prise en compte du lien entre le climat, la paix et la sécurité.

Cet engagement passe également par la mise en œuvre effective des recommandations de *Notre Programme commun* (A/75/982), ainsi que du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. À travers la résolution 2535 (2020), qui avait été adoptée par le Conseil en 2020, la France et la République dominicaine, qui étaient porte-plumes de la résolution, ont appelé le Secrétaire général à publier un rapport biennuel sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité afin de s'assurer qu'il reste précisément une priorité pour les États et pour cette enceinte. Et nous nous félicitons que les enjeux de la jeunesse soient pleinement pris en compte dans la préparation du Sommet de l'avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Fu Cong, le nouveau Représentant permanent de la Chine auprès du Conseil de sécurité. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de vos mots aimables de bienvenue. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec chacun des membres du Conseil.

Je tiens à remercier Malte d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat public, et le Ministre maltais des affaires étrangères, M. Ian Borg, d'être venu à New York pour présider la présente séance. Je remercie également de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe aux affaires

politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, M. Kamel, et M<sup>me</sup> Messaoudi.

Le monde d'aujourd'hui est très instable, et la région de la Méditerranée est également aux prises avec des problèmes de sécurité complexes. Certains pays de la région sont en proie à de graves tensions internes, à des troubles sociaux persistants et à de nombreux problèmes de sécurité non traditionnels, autant d'éléments qui menacent la stabilité régionale et la vie des populations. L'initiative de Malte visant à ce que le Conseil discute des menaces pesant sur la sécurité en Méditerranée, l'accent étant particulièrement mis sur le rôle des jeunes, est donc une mesure qu'il convient de saluer.

À cet égard, la Chine estime que nous devons nous concentrer sur les quatre aspects suivants.

Premièrement, nous devons mettre fin aux conflits régionaux dès que possible. Dans la région de la Méditerranée, le conflit qui fait rage à Gaza est le problème le plus pressant. Plus de six mois de conflit ont coûté la vie à plus de 34 000 personnes, et d'innombrables jeunes ont été ensevelis sous les décombres ou ont perdu des proches. Ils auraient pu devenir enseignants, médecins ou ingénieurs, piliers de la société, mais la guerre impitoyable leur a ravi la vie, détruit leurs maisons et anéanti leurs espoirs pour l'avenir.

L'objectif de l'ONU est de « préserver les générations futures du fléau de la guerre », et il incombe au Conseil de sécurité de rétablir la paix pour les jeunes de Gaza. La première priorité est de mettre pleinement en œuvre la résolution 2728 (2024) et de parvenir à un cessez-le-feu immédiat. Il est également impératif de lever le blocus de Gaza, d'élargir l'accès humanitaire et de fournir à la population des moyens de survie de base. Ce n'est que lorsque chaque jeune jouira de la sécurité et de la dignité qu'il pourra y avoir un espoir de paix et de développement dans la région.

Deuxièmement, il faut régler la question des réfugiés et des migrants. Leur situation en Méditerranée est grave, plus de 3 000 personnes, dont de nombreux jeunes, étant mortes ou ayant disparu en tentant de traverser la Méditerranée l'année dernière. La Chine appuie les efforts de lutte contre la migration illégale et la traite des personnes, conformément au mandat du Conseil. Dans le même temps, dans le cadre de ces efforts, il faut respecter les normes du droit international, protéger les droits humains et fondamentaux des réfugiés et des migrants et éviter ainsi que des tragédies en mer ne se reproduisent.

Personne ne choisirait de quitter sa partie à moins d'être désespéré. Il faut aider les régions sous-développées à accélérer leur développement afin que les gens puissent y vivre et y travailler heureux peut éliminer les causes profondes du problème des réfugiés et des migrants. Nous appelons les pays développés à accroître leur appui et leur assistance aux pays en développement afin de les aider à développer leur économie et à améliorer les moyens de subsistance de leurs populations.

Troisièmement, nous devons éliminer le fléau du terrorisme. Des organisations terroristes telles que Daech mobilisent des jeunes en Afrique du Nord, au Sahel et en Syrie pour qu'ils s'engagent dans des activités violentes. Ces jeunes traversent les frontières pour semer le chaos, ce qui constitue une menace pour la stabilité de la région de la Méditerranée dans son ensemble. La communauté internationale doit soutenir les pays de la région dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme, renforcer le contrôle des frontières et la coopération en matière d'application de la loi et atténuer les effets néfastes du trafic de drogue et des ventes d'armes illégales sur les jeunes. L'ONU doit apporter davantage d'appui aux programmes de désarmement et de démobilisation des ex-combattants dans les pays concernés, ainsi que la réinsertion des jeunes touchés par les conflits. Comme l'a souligné à maintes reprises le Secrétaire général Guterres, le terrorisme ne peut être éliminé par les seuls moyens de sécurité. Nous devons accorder une grande importance au développement socioéconomique durable et briser le cercle vicieux de la pauvreté qui fait le lit du terrorisme. Nous devons accorder une grande importance à l'éducation et à l'emploi des jeunes pour enrayer la propagation des idéologies extrémistes, de la culture de la violence et des discours de haine parmi les jeunes.

Quatrièmement, nous devons promouvoir les échanges et le dialogue entre les civilisations. La mer Méditerranée trois continents, à savoir l'Asie, l'Afrique et l'Europe, et a donné naissance à diverses civilisations. Face aux problèmes de sécurité complexes qui se posent dans la région, les échanges, le respect mutuel et la coexistence harmonieuse entre les différents groupes ethniques, civilisations et religions peuvent contribuer à promouvoir la compréhension et à régler les différends et les conflits. Le Président Xi Jinping a proposé l'Initiative pour la civilisation mondiale, qui prône le respect de la diversité des civilisations mondiales et le renforcement des échanges et de la coopération interpersonnels. Nous aidons les pays méditerranéens à renforcer le dialogue entre les civilisations, à renforcer les liens entre leurs peuples et à travailler ensemble pour relever les défis communs. Nous

encourageons les jeunes des pays méditerranéens à être à l'avant-garde de ces efforts et à jouer un rôle important à cet égard. Nous espérons également que la coopération et l'exploration dans ce domaine nous donneront de nouveaux éclairages pour promouvoir le dialogue entre les civilisations à l'échelle mondiale, régler les questions mondiales épineuses et favoriser le développement pacifique de l'humanité.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui.

La Fédération de Russie a toujours accordé une grande attention aux questions de sécurité régionale. Nous comprenons l'intérêt objectif de Malte, ainsi que d'autres États de la région, à débattre des questions liées à la sécurité en Méditerranée. Toutefois, pour être honnête, nous ne voyons pas très bien comment le rôle des jeunes peut être mis en évidence s'agissant de ce sujet vaste et incontestablement important, étant donné qu'il est clairement entendu au niveau international que la sécurité des populations relève de la responsabilité des gouvernements. Ce sont leurs représentants officiels qui portent l'entière responsabilité des décisions qu'ils prennent, tant devant leur peuple qu'au niveau international. À cet égard, les connaissances, l'expérience et les compétences professionnelles sont indispensables, et la maturité physique et mentale est une condition préalable essentielle.

L'entrée dans la vie politique pour les jeunes doit être un choix éclairé et naturel, une fois qu'ils atteignent l'âge de 18 ans, comme le prévoit la résolution 2250 (2015). Il ne faut pas entraîner les enfants dans la politique, ce qui les priverait de leur enfance. Sinon, il y a un risque que les jeunes soient simplement manipulés, en présentant les intérêts de certains groupes politiques comme la « vision de la jeune génération ». Il convient de garder à l'esprit ces risques dans les débats sur une participation accrue des jeunes et des organisations de jeunes aux processus intergouvernementaux de l'ONU. Nous estimons que les tentatives d'assimiler les droits des organisations non gouvernementales (ONG), même des ONG de jeunes, à ceux des représentants des États sont contre-productives et portent atteinte au caractère intergouvernemental de l'ONU.

Dans tout débat sur le rôle des jeunes, il est extrêmement important de se concentrer non pas sur l'aspect officiel de la question, en instaurant des quotas pour la participation des jeunes à divers processus, mais sur les véritables problèmes auxquels ce groupe de population est confronté. Les jeunes sont les plus durement touchés

par la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, surtout dans les pays en développement.

Aujourd'hui, nous avons beaucoup entendu parler des effets dévastateurs des changements climatiques, qui sont presque présentés comme étant la cause principale de tous les problèmes et conflits. Selon nous, cela détourne l'attention du véritable problème. La région méditerranéenne est constituée d'un groupe relativement compact de pays qui sont tous touchés par les changements climatiques. Les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et les incendies de forêt se produisent partout. Mais ces catastrophes touchent-elles tous les pays méditerranéens de la même manière ? Il est clair que, sur la côte africaine, les effets sont plus dévastateurs et nécessitent une période de relèvement plus longue, car ces pays ne disposent pas des ressources nécessaires pour prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation. Il est donc important de ne pas se focaliser sur l'action climatique, mais plutôt sur l'élimination générale de la pauvreté et sur l'amélioration du bien-être des populations, y compris des jeunes, dans tous les pays.

Appelons les choses par leur nom. Les jeunes n'ont pas les mêmes chances de réaliser leur potentiel selon qu'ils vivent dans les pays du Nord ou dans les pays du Sud. La Méditerranée illustre clairement ce phénomène. Elle est traversée par une faille existentielle : d'un côté, une Europe prospère, un jardin pour reprendre les termes de M. Josep Borrell Fontelles, et de l'autre, une région qui, en grande partie à cause de l'intervention massive de l'Occident, est en proie à des conflits et à une instabilité interne, face auxquels la population doit tenter de survivre. La Libye ne s'est pas encore remise des effets dévastateurs de l'intervention occidentale sur son statut d'État. La Syrie et l'Iraq sont obligés de se débrouiller seuls face à une multitude de problèmes socioéconomiques et humanitaires. Gaza brûle.

Un nombre alarmant de jeunes sur la rive sud de la faille méditerranéenne que j'ai évoquée ont été privés de leur droit à un avenir prospère, un droit qui est généralement garanti à ceux qui sont nés sur la rive nord. Ils cherchent à y remédier en traversant la Méditerranée au péril de leur vie, fuyant la misère, le désespoir, le chômage et toute une série d'autres problèmes hérités des colonisateurs occidentaux.

Le taux de mortalité des migrants qui tentent d'atteindre les côtes européennes par la mer reste effroyablement élevé, et ceux qui y parviennent sont loin d'être les bienvenus. Il suffit de se rappeler les images de camps de réfugiés surpeuplés ou de centaines de cercueils sur

l'île italienne de Lampedusa. Nous avons attiré l'attention à plusieurs reprises sur cette situation catastrophique, mais les États membres de l'Union européenne ne sont pas disposés à assumer leurs responsabilités et à prendre les mesures appropriées pour garantir des conditions sûres pour le débarquement des migrants et des réfugiés. L'Union européenne continue de recourir à la force pour empêcher les migrants d'entrer dans les pays européens. À cet égard, il convient de rappeler comment la Pologne a désespérément repoussé les migrants en 2021, allant même souvent jusqu'à ouvrir le feu sur eux. En clair, l'Europe s'est enfermée dans son « jardin » et ne veut absolument pas y voir d'étrangers, surtout pas ceux qui viennent du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, qu'elle a détruits au cours de ses aventures militaires ou pendant ses années d'exploitation coloniale et néocoloniale.

Le deux poids, deux mesures pratiqué par les États membres de l'Union européenne selon si les réfugiés proviennent d'Ukraine ou des pays du Sud en est la meilleure illustration. Les premiers bénéficient sans condition de mesures de protection sociale renforcées, tandis que les seconds doivent remplir un certain nombre de critères pour être intégrés dans la communauté locale, et doivent notamment donner la preuve de leurs compétences linguistiques. Dans le même temps, de nombreux réfugiés ukrainiens ont fui vers l'Europe pour éviter la conscription militaire et louer leurs biens dans leur pays d'origine, et ne montrent aucun empressement à s'intégrer dans la communauté locale tout en bénéficiant d'une aide sociale dans les pays d'accueil, ce qui a suscité une vague d'indignation dans les médias sociaux.

Bien entendu, il appartient aux contribuables européens de décider comment leur argent est dépensé. Mais lorsqu'on parle du rôle des jeunes et leur potentiel, il est important d'éviter l'hypocrisie et le deux poids, deux mesures, car leur situation critique dans un certain nombre de pays méditerranéens est le résultat de siècles de colonialisme occidental et de ses résurgences. Nous constatons que les jeunes de différents pays, avec leur sens aigu de la justice, ne sont plus disposés à accepter le monde unipolaire qu'on leur impose injustement. En tant que segment le plus actif et le plus passionné de la population, ils sont déterminés à participer à l'édification d'un nouvel ordre mondial juste, basé sur les principes de coopération, d'égalité et de respect mutuel.

La promotion du dialogue interculturel, interreligieux et intercivilisationnel revêt une importance capitale à cet égard. L'Assemblée générale l'a reconnu à plusieurs reprises, et le Conseil de sécurité est également parvenu

à cette conclusion dans sa résolution 2686 (2023), adoptée à l'unanimité l'année dernière. C'est pour cette raison qu'une grande partie des efforts déployés par la Fédération de Russie s'agissant des politiques relatives à la jeunesse est axée sur le développement des échanges interpersonnels, le renforcement de la confiance et la promotion d'un sentiment de fraternité entre les représentants de différents pays. C'était l'objectif du Festival mondial de la jeunesse qui s'est tenu à Sotchi en mars et qui a rassemblé quelque 20 000 participants de plus de 180 États. En réponse à de nombreuses demandes, les dirigeants de notre pays ont décidé d'organiser ce festival régulièrement.

La Russie coopère avec de nombreux pays en développement, y compris des pays africains, pour partager son expérience sur les questions relatives à la jeunesse. Nos efforts se concentrent sur la création de possibilités d'éducation. Les établissements d'enseignement russes accueillent chaque année environ un million d'étudiants originaires de divers pays, y compris ceux de la région méditerranéenne, et la célèbre Université russe de l'amitié des peuples Patrice Lumumba reste une institution de premier plan à cet égard. En ce qui concerne l'ONU, nous sommes prêts à coopérer avec le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et nous attendons avec intérêt le lancement de ses activités dans le cadre du mandat qui lui a été confié.

Dans 10 à 15 ans, ceux qui viennent d'entrer dans la vie politique et diplomatique seront assis à notre place. L'avenir de notre planète dépendra des possibilités que nous leur offrons. Jusqu'à présent, nous ne nous sommes pas montrés à la hauteur car nous nous perdons dans des histoires secondaires, bien qu'accrocheuses, et nous perdons de vue les problèmes systémiques. Les jeunes doivent bénéficier de chances égales au départ, indépendamment de leur origine ou de leur lieu de naissance. Les notions de « jardin » et de « jungle » n'y contribuent pas. Nous ne pourrions changer radicalement cette situation déplorable qu'en surmontant le snobisme du « milliard de fortunés ». Nous appuyons pleinement cette démarche. Le choix appartient aux États Membres.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie Malte d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, ainsi que M. Kamel et M<sup>me</sup> Messaoudi de leurs points de vue précieux sur la question.

Alors que notre monde est confronté à des conflits sans précédent, avec des parties en conflit apparemment insensibles à la misère et à la souffrance de populations

civiles innocentes, le Conseil de sécurité doit rester mobilisé pour trouver des moyens efficaces d'inverser cette spirale destructrice. La prévention doit être la priorité. Cela nécessite une approche globale qui prenne en compte les facteurs de risque et tire le meilleur parti possible des ressources, y compris les ressources humaines.

Le monde n'a jamais compté autant de jeunes. Si les jeunes sont parmi les plus touchés par les conflits armés, ils disposent également d'un énorme potentiel, le plus souvent inexploité, pour contribuer à une paix durable. L'adoption de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, sur les jeunes et la paix et la sécurité, a constitué un changement important dans la perception du rôle des jeunes, qui sont passés du statut de victimes ou d'auteurs de violences à celui d'agents positifs de changement pouvant contribuer à prévenir et régler les conflits et à édifier des sociétés pacifiques, résilientes et prospères.

Le Conseil peut montrer l'exemple et témoigner sa confiance à la jeunesse mondiale. Il faut notamment inviter plus souvent des jeunes de différentes régions à présenter des exposés au Conseil, afin qu'il puisse entendre leurs points de vue et comprendre leurs difficultés et leurs besoins. Aujourd'hui, nous avons entendu un de ces exposés.

Le Conseil doit également continuer à renforcer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et à intégrer au renouvellement des mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. Les jeunes doivent être présents à la table des négociations et participer pleinement à la mise en œuvre des accords de paix. Des ressources adéquates pour l'autonomisation et la participation des jeunes doivent être intégrées aux mandats.

Nous reconnaissons également le rôle important du nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui a un mandat spécifique en matière de paix et de sécurité, et de la Commission de consolidation de la paix dans la promotion de la participation des jeunes au traitement des questions liées à la paix et à la sécurité.

La question existentielle de notre époque est celle des changements climatiques, et nos jeunes sont les premiers à lancer un appel à l'action. La Méditerranée est l'une des régions les plus vulnérables face aux risques climatiques et représente un microcosme de ce que vivent de nombreuses régions, y compris les Caraïbes. Alors que nous préparons le Sommet de l'avenir et que nous examinons le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général, les changements climatiques doivent être au

coeur de nos préoccupations, car ils sont un multiplicateur de risques qui contribue à l'insécurité alimentaire et au manque d'eau et qui entraîne des déplacements forcés. Ces problèmes sont susceptibles d'alimenter et d'exacerber les tensions et les conflits, en particulier lorsque les ressources se raréfient et que les systèmes de gouvernance débordés ne parviennent pas à répondre aux besoins des communautés assiégées.

Le Conseil a observé de nombreux exemples de la manière dont, face à la sécheresse, aux déplacements internes et à l'insécurité alimentaire chronique, les groupes extrémistes profitent des griefs et de la vulnérabilité des jeunes pour renforcer le recrutement et la radicalisation. La pauvreté, le chômage, le manque de perspectives économiques et le désespoir ont poussé des millions d'enfants et de jeunes dans les rangs de groupes extrémistes.

Des mesures ciblées doivent être prises pour offrir des possibilités et renforcer la résilience des jeunes et des personnes les plus vulnérables de notre monde afin qu'ils puissent faire face à ces problèmes. L'accès à l'éducation, à la science et à la technologie peut renforcer leur résilience et leur capacité à faire partie des solutions. Leur participation véritable aux processus de paix et à la prise de décisions peut permettre d'instaurer un climat de confiance et de briser les cycles de violence, menant ainsi à des résultats positifs et durables.

Alors que nous discutons du rôle des jeunes en Méditerranée et dans le monde en matière de lutte contre les problèmes de sécurité, y compris ceux exacerbés par les changements climatiques, le Guyana réaffirme que la communauté internationale doit tenir ses nombreux engagements climatiques, y compris en ce qui concerne le financement de l'action climatique, et créer un environnement propice à un développement inclusif. La paix, la sécurité et le développement sont interdépendants. Si les pays en développement continuent d'être privés du financement nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques et répondre aux besoins de développement de leurs populations, y compris de leurs jeunes, la paix et la sécurité en pâtiront dans beaucoup d'autres endroits. Nous devons veiller à ce que ce ne soit pas le cas.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, M. Kamel et M<sup>me</sup> Messaoudi des exposés qu'ils ont présentés ce matin.

Pour parvenir à une paix durable, l'ensemble de la société doit participer à sa construction. Sans les

perspectives diverses que représentent les jeunes et les groupes marginalisés, nous aurons du mal à construire des sociétés pacifiques, prospères et durables.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général est un instrument clé qui promeut le rôle positif des jeunes en tant qu'agents de la paix. Depuis 2020, le Royaume-Uni a versé plus de 35 millions de dollars au Fonds pour la consolidation de la paix, qui a mis en œuvre des projets liés à la jeunesse, notamment au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine et en Libye. Nous nous félicitons de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour la jeunesse et la consolidation de la paix de la Commission de consolidation de la paix, y compris la réunion annuelle sur les jeunes et la paix et la sécurité, ainsi que des efforts visant à intégrer une analyse prenant en compte ces priorités dans les principaux résultats de la Commission.

Deuxièmement, il est clairement établi que les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles, sont touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques et la perte de biodiversité, et que ces effets sont souvent exacerbés par les inégalités existantes. Cependant, ils sont également des agents de changement dans la riposte. Dans la région méditerranéenne, les vagues de chaleur, les inondations, les tempêtes de sable et le stress hydrique contribuent à la dégradation de la sécurité alimentaire et à la perte de moyens de subsistance, ce qui a une incidence directe sur les facteurs de migration. Nous devons gérer avec soin les défis émergents que posent les migrations et les nouvelles possibilités qu'elles offrent, notamment en reconnaissant le rôle des jeunes dans la mise en place de solutions d'adaptation qui offrent aux populations des possibilités de subvenir durablement à leurs besoins sans avoir à migrer.

Troisièmement, les jeunes vivent avec les effets de conflits qu'ils n'ont pas déclenchés. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles, doivent participer concrètement aux discussions qui concernent leur avenir, notamment au Conseil. Nous devons donc concrétiser nos engagements par des actes, en renforçant leur participation pleine, égale, sûre et véritable à la prise de décisions et aux processus de paix, de développement et de médiation.

Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour amplifier la voix des jeunes et exploiter leur expérience vécue dans le cadre des processus de paix et des travaux des gouvernements.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous félicitons la présidence maltaise du Conseil d'avoir organisé ce débat de haut niveau important et opportun sur le rôle des jeunes dans la lutte contre les problèmes de sécurité en Méditerranée. Nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé. Nous remercions également M. Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, et M<sup>me</sup> Sarra Messaoudi, représentante des jeunes de la société civile, de leurs exposés instructifs.

Les problèmes de sécurité multiformes et complexes en Méditerranée soulignent la nécessité pour la communauté internationale de poursuivre ses efforts en faveur d'une paix et d'une sécurité durables. La participation des jeunes aux processus de prise de décisions est essentielle en raison des immenses défis à relever. Nous devons reconnaître que les jeunes sont des agents actifs de changement, et pas seulement des victimes passives ou des auteurs de violences. Leur participation est essentielle dans les domaines de la paix, de la sécurité et de l'action climatique.

La stratégie de l'Union pour la Méditerranée, axée sur la confiance, l'autonomisation des jeunes et le développement durable, offre une voie vers la paix et la sécurité. Elle envisage une région méditerranéenne où les jeunes façonnent activement leur avenir et contribuent à une société prospère et inclusive. En développant le potentiel des jeunes dirigeants, nous pouvons amener des transformations positives dans les domaines politique, économique et social.

Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité constitue un cadre crucial pour promouvoir la participation active des jeunes à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix et au relèvement post-conflit. Toutefois, sa mise en œuvre peut être entravée par des contraintes financières. Un financement adéquat joue un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs concernant les jeunes et la paix et la sécurité. Nous devons continuer de plaider en faveur d'un soutien financier solide afin de donner à nos jeunes les moyens d'agir, ainsi que de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde entier.

En tant qu'organe de l'ONU auquel incombe la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'influence du Conseil de sécurité est cruciale pour orienter la région méditerranéenne sur la voie de la paix et de la stabilité, parallèlement aux efforts nationaux et à la coopération internationale. Pour améliorer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et garantir une participation

véritable dans la région méditerranéenne, le Conseil de sécurité peut par exemple donner la priorité aux initiatives en rapport avec ce programme, en fonction des besoins de la région et en tenant compte des divers points de vue et expériences des jeunes. Le Conseil de sécurité peut aussi nouer des partenariats avec des organismes de la région, tels que l'Union pour la Méditerranée, afin d'harmoniser les efforts, de partager les meilleures pratiques et de les adapter au contexte méditerranéen. En prenant en compte les points de vue des jeunes et en encourageant la collaboration, le Conseil de sécurité peut faire progresser la paix et la sécurité dans la région méditerranéenne et au-delà. En outre, le Conseil doit reconnaître officiellement que les changements climatiques constituent un risque important pour la sécurité, inscrire les questions liées au climat en bonne place à son ordre du jour et encourager une action coordonnée.

L'Union africaine a pris des mesures importantes pour traiter la question de la participation des jeunes à la paix et à la sécurité. Une initiative notable à cet égard est la mise en place du Cadre continental pour les jeunes, la paix et la sécurité, en reconnaissance du rôle crucial joué par les jeunes dans les situations de conflit armé et d'insécurité sur le continent. D'un point de vue régional, en ce qui concerne l'Union africaine, nous considérons que la relation fructueuse que continuent d'entretenir le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est un modèle dont on peut s'inspirer. Nous pensons qu'il pourrait être transposé, dans la mesure du possible, à l'Union pour la Méditerranée afin de renforcer la participation des jeunes à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, à la justice d'après-conflit et à la justice transitionnelle dans la région. Conscients qu'il n'existe pas de solution toute faite, nous pensons que des enseignements précieux peuvent être tirés de l'expérience d'autres régions, qui offrent de nombreux exemples pour faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Comme l'indique clairement le Secrétaire général dans son dernier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), le dialogue continental 2022, organisé conjointement par l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour le développement, a débouché sur le lancement d'une communauté de pratique reliant les jeunes artisans de la paix, les gouvernements et les mécanismes régionaux participant à l'élaboration ou au lancement de plans d'action nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité.

Pour terminer, nous encourageons vivement tous les efforts visant à donner plus de moyens d'action aux jeunes dans la région méditerranéenne. Cela induira des

transformations positives dans les domaines politique, économique et social. Fort de sa propre expérience, le Mozambique souligne l'importance de donner aux jeunes les moyens d'agir dans les domaines de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits, afin de favoriser une paix et une sécurité durables et pérennes.

**M<sup>me</sup> Sullivan** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier Malte d'avoir organisé la présente séance et je remercie les intervenants de leurs exposés éclairants. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur de Chine à sa première séance du Conseil de sécurité – c'est aussi une première pour moi.

Lors du Sommet pour la démocratie le mois dernier, le Président Biden a partagé son point de vue selon lequel, grâce à la participation pleine et égale de tous nos citoyens, nous pouvons libérer le potentiel humain et nous positionner au mieux pour relever nos défis communs. Ces défis qui se chevauchent, parmi lesquels figurent les conflits, l'insécurité alimentaire, les déplacements de population, le rétrécissement de l'espace civique et les problèmes liés au climat, ne sont pas seulement des problèmes dont les jeunes hériteront demain, mais des épreuves qu'ils affrontent – et que nous affrontons – aujourd'hui. Les jeunes, dans toute leur diversité, sont actuellement aux prises avec ces problèmes. C'est pourquoi nous abordons cette discussion selon une approche intersectionnelle, interdisciplinaire et intergénérationnelle et nous le faisons au Conseil de sécurité, car il est évident que les jeunes sont à la fois profondément touchés par ces problèmes communs et qu'ils jouent un rôle crucial dans leur règlement.

Nous avons réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous avons collectivement plaidé pour l'ajout, dans les mandats des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, d'un libellé appelant à une participation véritable des jeunes, dans toute leur diversité, aux processus de paix et de sécurité. Nous continuerons d'appuyer la mise en pratique du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans ces contextes difficiles. Nous savons que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par l'instabilité liée au climat, par les violences sexuelles liées aux conflits et par de nombreux autres facteurs de vulnérabilité, et nous œuvrons avec diligence pour que cela transparaisse dans nos stratégies de réponse aux conflits, en mettant pleinement en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et celui relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Lorsqu'un conflit éclate, les jeunes perdent des mois, voire des années, d'éducation et sont confrontés à une violence indescriptible, tout en voyant s'amenuiser rapidement les possibilités qui sont vitales pour assurer leur subsistance, à savoir un accès fiable à la nourriture, aux services de santé, à l'éducation et à l'emploi. Nous savons qu'actuellement, les jeunes de la Méditerranée subissent et sont témoins de traumatismes importants, dont les effets se feront sentir pendant un certain temps. Leur rétablissement et leur participation pleine et entière aux dialogues de paix seront des éléments indispensables à l'instauration d'une paix durable et pérenne. Les jeunes doivent prendre part aux discussions sur l'édification de l'avenir dans lequel ils vivront, et leurs contributions sont inestimables. Les jeunes d'Israël et de Gaza sont profondément touchés par le conflit, et leur participation véritable aux dialogues est un élément fondamental sur la voie d'une paix durable et pérenne. En Libye, l'appui des États-Unis aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration est axé sur le renforcement des capacités des institutions civiles libyennes de mener, au niveau local, des programmes pilotes pouvant être transposés à plus grande échelle lorsque l'occasion se présente. Ces programmes promeuvent les possibilités offertes aux jeunes, et nous nous engageons à plaider pour que les points de vue des jeunes soient pris en compte lors de leur conception et de leur mise en œuvre. Pour citer un proverbe congolais : « Un enfant peut battre le tam-tam et faire danser les grands ».

Partout dans le monde, dans certains des contextes les plus difficiles, nous soutenons l'attention accrue portée par les missions de maintien de la paix à l'intégration des jeunes dans le dialogue communautaire et à l'application d'une approche axée sur la jeunesse dans les programmes des missions. De par leur mandat consistant à protéger les civils, à promouvoir le respect des droits humains et à favoriser des processus de paix inclusifs, les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont particulièrement bien placées pour faire en sorte que les jeunes qui vivent dans certains des environnements les plus difficiles au monde puissent participer véritablement aux processus de sécurité et de paix au sein de leur société. Dans la région méditerranéenne, les missions de maintien de la paix mettent également en œuvre des projets qui visent à lutter contre les multiples facettes de l'insécurité. Le programme « Jeunes Champions des Nations Unies pour l'environnement et la paix » de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre est un excellent exemple de ce type d'action. Il a réuni des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs pour remédier

aux problèmes environnementaux et élaborer ensemble des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

Bien entendu, nous avons encore un long chemin à parcourir. Nous devons continuer d'œuvrer de concert pour doter les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales de mandats qui leur donnent suffisamment de moyens pour tenir pleinement compte du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans tous leurs domaines d'activité. Nous devons promouvoir le dialogue intergénérationnel dans le cadre des processus de négociation, afin que les résultats reflètent et prennent en compte les besoins de toutes les personnes touchées par un conflit.

Pour terminer, je voudrais dire que nous devons donner aux jeunes les moyens de relever les défis qui les touchent le plus gravement, et pour les jeunes de la Méditerranée, il s'agit notamment d'une série de préoccupations allant des changements climatiques aux perspectives économiques, en passant par les conflits. Je me réjouis à la perspective de continuer à travailler avec les membres du Conseil pour promouvoir le rôle des jeunes et leurs contributions positives à leurs sociétés, ainsi qu'à la paix et à la sécurité de manière générale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

**M. Lambrinidis** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, s'associent à la présente déclaration.

Cette séance est porteuse d'un grand espoir, et je vous félicite, Monsieur le Président, de l'avoir organisée. Nous saluons et encourageons le grand nombre de jeunes et d'organisations de jeunes désireux de participer aux processus démocratiques à tous les niveaux, et nous voulons nous assurer que leurs voix soient prises en compte. Nous dépendons de ces voix, et nous devrions, dans cette salle, discuter ensemble de la manière de les autonomiser au mieux. La déclaration percutante de M<sup>me</sup> Messaoudi témoigne du rôle extrêmement positif qu'ils veulent jouer.

Cependant, alors que de nombreux jeunes défenseurs des droits humains et artisans de la paix cherchent à participer aux activités pertinentes, ils finissent trop souvent par être exclus des processus de prise de décisions. Ces jeunes ne demandent pas aux gouvernements

d'organiser des festivals et des événements tape-à-l'œil. Ils nous demandent de les associer véritablement à la prise de décisions. Leurs idées et leurs besoins spécifiques ne sont pas suffisamment pris en compte dans les processus d'élaboration des politiques aujourd'hui. Cette tendance est particulièrement préoccupante dans les régions où les jeunes comptent pour une part importante de la population, notamment de nombreuses zones touchées par un conflit. Les jeunes font souvent partie des personnes les plus touchées par les situations de conflit dans le monde. Dans le même temps, les effets des changements climatiques représentent une menace pour l'humanité elle-même et mettent en péril nos aspirations communes à l'équité intergénérationnelle. Nous devons être conscients des liens qui existent entre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et la sécurité climatique et garantir la participation effective des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques climatiques. Il importe de veiller à ce que la parole des jeunes soit systématiquement entendue, car leurs vues et leurs perspectives peuvent apporter des solutions novatrices et imprimer un nouvel élan à l'action menée dans les domaines du climat et de la paix. Nous le constatons tous les jours. Nous nous félicitons des progrès réalisés par les États Membres et les organisations régionales dans l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, mais nous sommes préoccupés par le fait que sa mise en œuvre effective reste lente.

L'Union européenne demeure attachée à la pleine mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et nous nous efforçons de renforcer cette dimension dans tous nos efforts de prévention des conflits, de médiation, de consolidation de la paix, de stabilisation et de gestion des crises. En 2022, nous avons lancé notre plan d'action pour la jeunesse, qui contribue à la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) en encourageant le leadership et la participation des jeunes, notamment dans les situations de conflit partout dans le monde. Outre les aspects pertinents de notre coopération pour le développement avec les pays partenaires, nous appuyons actuellement une trentaine d'initiatives de prévention des conflits et de réaction aux crises axées sur les jeunes, sur quatre continents. Dans la région du sud de la Méditerranée en particulier, le réseau Jeunes voix méditerranéennes, l'Agenda positif pour la jeunesse dans la région méditerranéenne et le partenariat pour la jeunesse entre l'Union européenne et la Tunisie figurent parmi les initiatives phares de l'Union européenne et de l'Union pour la Méditerranée. Ces projets sont menés en partenariat avec des organisations internationales et

locales de la société civile, notamment des associations dirigées par des jeunes. Nous avons mis en place des réseaux interrégionaux de jeunes artisans de la paix afin de créer des canaux permettant aux jeunes d'influencer la prise de décisions et de contribuer à la vie démocratique de leurs pays.

L'Union européenne encourage les États Membres de l'ONU à contribuer de la même manière à la pleine mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. À cet égard, nous saluons le troisième rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), récemment publié, et nous encourageons vivement le Conseil de sécurité à consacrer un débat public à ce rapport. Le prochain Sommet de l'avenir sera une occasion supplémentaire de prendre de nouveaux engagements pour garantir la participation pleine, effective et véritable des jeunes aux processus de prise de décisions à tous les niveaux. Saisissons cette occasion. Nous appelons tout un chacun à la saisir pleinement, à écouter les voix des jeunes et à leur donner les moyens d'agir. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec nos partenaires internationaux et d'œuvrer ensemble en faveur d'un monde dans lequel les vues et les besoins des jeunes sont réellement pris en compte.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Yıldız** (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier Malte de l'organisation de cette séance qui arrive à point nommé, et les intervenants de leurs observations éclairantes.

Considérée comme le berceau de nombreuses civilisations, la région méditerranéenne est au carrefour de différentes histoires, de différentes cultures et de différents défis. Alors que nous nous réunissons pour discuter du vaste sujet du rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité, nous devons également reconnaître la perspective et le potentiel que les jeunes apportent à ce débat, qui leur sont propres. Leur énergie, leur créativité et leur détermination sont des atouts essentiels dans notre quête de paix et de sécurité.

Les difficultés auxquelles la Méditerranée fait face sont complexes et multiformes, allant de l'instabilité politique, des conflits et du terrorisme aux changements climatiques, à la migration irrégulière et aux disparités socioéconomiques. Les jeunes sont frappés de plein fouet par les conflits, la pauvreté et l'absence de perspectives, mais ils sont aussi de puissants agents du changement. Ils ont la capacité de mobiliser les communautés, de remettre

en question le statu quo et de favoriser des avancées importantes. Nous devons entendre leurs voix dans le cadre de notre quête d'une paix et d'une sécurité durables. L'autonomisation des jeunes par l'éducation, la formation professionnelle et leur participation effective aux processus de prise de décisions est un impératif stratégique.

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands défis de notre époque, en particulier pour la Méditerranée. Nous sommes fiers de voir que les jeunes sont à l'avant-garde de l'action climatique. La région méditerranéenne se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale. Les écosystèmes de la région, déjà mis à rude épreuve, ainsi que ses économies et ses sociétés vulnérables, subiront alors une pression supplémentaire. Les effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité doivent continuer à être examinés dans le cadre du programme de développement durable. Il faut accroître le financement et les ressources consacrés à l'adaptation aux changements climatiques et aux mesures de renforcement de la résilience, en particulier dans les zones côtières. Les efforts de recherche et de collecte de données doivent être appuyés afin de concevoir une approche globale des liens complexes entre les différentes difficultés auxquelles la Méditerranée fait face.

Nous devons également renforcer les mécanismes régionaux existants, notamment l'Union pour la Méditerranée et la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, afin de faciliter la coordination et la coopération entre les États Membres sur les initiatives liées au climat. Durant la présidence turque de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les pays méditerranéens ont réalisé des progrès importants dans l'élaboration de la riposte de la région aux changements climatiques. La création du Centre d'activités régional sur les changements climatiques, à Istanbul, conformément à la Convention de Barcelone, contribuera en outre à renforcer la coopération et la résilience dans la région.

La Méditerranée est plus que jamais au cœur des priorités politiques. Les jeunes sont souvent les plus touchés par l'insécurité et l'instabilité. La Méditerranée est l'un des itinéraires de migration les plus meurtriers au monde, comme nous l'avons constaté. Des milliers de personnes, dont des jeunes fuyant la pauvreté, les conflits et des atrocités inimaginables, sont mortes ou ont disparu en traversant la Méditerranée centrale et orientale. Aujourd'hui, la Libye reste aux prises avec l'instabilité, la situation en Syrie mérite une attention soutenue de

notre part et 2,2 millions de personnes à Gaza continuent de vivre dans un état de crise, en subissant des bombardements incessants et aveugles. Des milliers de vies ont été fauchées. Les enfants et les jeunes sont en proie à des horreurs indicibles, vu qu'ils sont privés d'eau, de nourriture et d'abri. Pourtant, alors que le conflit est déjà entré dans son sixième mois, le Conseil de sécurité se montre toujours incapable de mettre un terme à cette catastrophe inacceptable causée par l'homme.

La sécurité, la stabilité et la prospérité de la Méditerranée représentent un enjeu de taille pour la Türkiye. Les conflits en cours dans les pays voisins de la Türkiye ont des répercussions sur plus d'un quart de la population mondiale. C'est pourquoi la médiation et le règlement pacifique des conflits figurent parmi nos priorités en matière de politique étrangère. C'est dans cette optique qu'en 2010, la Türkiye a lancé, en collaboration avec la Finlande, l'initiative sur la médiation pour la paix, ici à l'ONU. Cet effort a conduit à la création du Groupe des Amis de la médiation, qui s'est rapidement développé et compte aujourd'hui 61 membres, dont des organisations internationales et régionales de premier plan. Les jeunes créent des liens tout naturellement. Mettre à profit leur potentiel en tant qu'ambassadeurs pour la paix et la réconciliation peut contribuer à renforcer la confiance et à favoriser le respect mutuel entre les communautés de la Méditerranée.

La Türkiye est prête à apporter tout son appui en vue d'un règlement juste, équitable et pacifique de tous les problèmes persistants dans la région, y compris la délimitation équitable des espaces de juridiction maritime et le partage équitable des ressources en hydrocarbures, conformément au droit international. À cet égard, la proposition du Président Erdoğan d'organiser une conférence de la Méditerranée orientale pourrait constituer un grand pas en avant vers une solution durable. Cette proposition est toujours sur la table. De même, un règlement de la situation à Chypre contribuerait à la sécurité et à la prospérité de l'ensemble de la région de la Méditerranée orientale. Nous pensons qu'il est temps de se concentrer sur des approches ascendantes qui correspondent aux réalités actuelles de l'île, basées sur l'égalité souveraine inhérente et l'égalité du statut international des deux parties. La Türkiye continuera de participer activement à tous les efforts menés aux niveaux régional et international pour instaurer la paix, la stabilité et la prospérité, et pour lutter contre les changements climatiques dans la région méditerranéenne.

Je voudrais également vous informer, Monsieur le Président, qu'à partir de la semaine prochaine, je prendrai mes fonctions en tant que Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite plein succès à S. E. M. Yıldız dans ses nouvelles fonctions.

Je donne maintenant la parole à la représentante de Chypre.

**M<sup>me</sup> Michail** (Chypre) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du groupe des neuf pays méditerranéens membres de l'Union européenne : la Croatie, la France, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal, la Slovénie, l'Espagne et mon pays, Chypre.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre gratitude à Malte pour l'organisation de cet important débat du Conseil de sécurité et remercier tous les intervenants de leurs exposés éclairants.

La région méditerranéenne abrite une population de jeunes diversifiée et dynamique qui doit faire face à de multiples défis. Les jeunes représentent une proportion importante de la population de la région et sont touchés de manière disproportionnée par les nombreux problèmes urgents et multiformes auxquels la Méditerranée est confrontée, notamment les changements climatiques, les conflits armés, les migrations irrégulières et la criminalité organisée. Ces défis entraînent des vulnérabilités et des inégalités socioéconomiques qui affectent également le bien-être et la santé mentale des jeunes. Les jeunes sont des agents de changement positif pour la paix et la sécurité en Méditerranée. Ils sont à l'avant-garde des efforts visant à trouver des solutions innovantes pour relever les défis régionaux et mondiaux. Nous devons garantir une participation pleine, effective et véritable des jeunes, y compris des filles et des jeunes femmes, à tous les niveaux de la prise de décision, y compris ici à l'ONU. Il est impératif de créer un environnement sûr et favorable pour les jeunes en vue de relever les défis sur la base d'une approche coordonnée et fondée sur les droits humains, et en tenant compte des questions de genre à tous les niveaux.

Près de neuf ans après l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2250 (2015), des mesures positives ont été prises pour donner aux jeunes les moyens de construire des sociétés pacifiques, inclusives et justes. Nous saluons la publication du troisième rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), et demandons au Conseil de l'examiner dans le cadre d'un débat public. Nous nous félicitons des progrès réalisés par l'ONU, les États Membres et les

organisations régionales en vue de l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Par ailleurs, nous appuyons pleinement le mandat du nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui a un rôle indispensable à jouer pour promouvoir ce programme, et nous soutenons ses efforts pour diriger la mobilisation et le plaidoyer en faveur de l'avancement des questions relatives à la jeunesse dans le système des Nations Unies. L'Union pour la Méditerranée et la Fondation Anna Lindh jouent toutes deux un rôle clef dans le règlement des problèmes régionaux et l'autonomisation de la jeunesse méditerranéenne. Par conséquent, nous saluons et soutenons leurs efforts et leurs initiatives, qui représentent des avancées importantes pour promouvoir le dialogue et faire entendre la voix des jeunes. Les jeunes sont à la fois résilients et innovants en période de troubles, comme on peut le constater en Méditerranée. Nous sommes déterminés à reconnaître et à soutenir le rôle positif qu'ils peuvent jouer dans l'édification de sociétés plus pacifiques, plus justes et plus inclusives, y compris dans notre région. À cet égard, nous voudrions faire les propositions suivantes.

Premièrement, nous devons garantir la participation pleine, véritable et efficace des jeunes à l'élaboration des politiques et à la prise des décisions dans les domaines de la paix et de la sécurité, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, le maintien de la paix, la consolidation de la paix et les processus de réconciliation dans la région méditerranéenne et au-delà. À cet égard, nous devons reconnaître que la consolidation de la paix est intergénérationnelle par nature.

Deuxièmement, les organisations et institutions régionales et sous-régionales ont un rôle indispensable à jouer dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les organisations et institutions régionales qui jouent un rôle clef dans ces domaines et dont nos pays sont membres comprennent l'Union européenne, l'Union pour la Méditerranée, y compris l'Université euro-méditerranéenne, qui a le potentiel d'améliorer les perspectives en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, la Fondation Anna Lindh, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nos pays continueront d'examiner cette question au sein de ces instances multilatérales. Il ne faut pas négliger le rôle des jeunes, et en particulier des jeunes femmes, dans les efforts régionaux qui visent à mettre en œuvre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Troisièmement, les changements climatiques sont sans conteste la plus grande menace existentielle qui pèse sur la région méditerranéenne. Les jeunes de la région ont apporté de précieuses contributions à l'action climatique et sont à l'avant-garde des efforts de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions. Cette action ne peut être menée de manière isolée, et il est indispensable de reconnaître le lien qui existe entre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité d'une part, et les questions touchant au climat et à la sécurité d'autre part.

Enfin, nous devons allouer un financement important au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Des instruments tels que le Fonds pour la consolidation de la paix peuvent servir à financer des actions en faveur des jeunes et de la consolidation de la paix. Les mécanismes de financement doivent tenir compte de la nécessité d'aider à la fois les jeunes et les organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité, tout en adoptant des approches axées sur la jeunesse.

Les jeunes de toute la région méditerranéenne construisent des passerelles, créent des synergies, défendent les droits humains, lancent des initiatives en matière d'action climatique, font progresser les efforts de consolidation de la paix et créent des sociétés plus justes et plus résilientes. Leur contribution doit nous inciter à nous engager à placer les questions relatives à la jeunesse au centre de nos efforts, dans la perspective du Sommet de l'avenir. Nous avons une obligation envers les générations actuelles et futures de la région méditerranéenne et au-delà.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que Malte, d'avoir organisé cette séance consacrée aux défis auxquels sont confrontés les jeunes en Méditerranée et aux moyens de déployer des efforts concertés pour y faire face, autonomiser les jeunes et renforcer leur participation au processus de développement. Je tiens également à remercier tous les intervenants, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M. Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, et M<sup>me</sup> Sarra Messaoudi, responsable régionale de la MENA Coalition on Youth, Peace and Security, de leurs précieux exposés.

La délégation égyptienne se félicite de la tenue du débat d'aujourd'hui, d'autant plus que les moins de 30 ans

représentent 60 % de la population de notre pays. Ces dernières années, le Gouvernement égyptien a déployé des efforts considérables pour autonomiser les jeunes et améliorer leur situation.

Notre séance se tient alors que les défis internationaux se multiplient du fait de l'aggravation des crises, qui nécessitent une coopération et une solidarité véritables entre tous les pays. Les crises successives ont aggravé ces problèmes, en particulier dans les pays en développement qui sont confrontés à des charges croissantes, notamment en termes de dette et de déficits budgétaires. Il faut donc renforcer les efforts de développement afin de stimuler la reprise économique et la croissance et de soutenir les États en développement dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Cela permettra de créer davantage d'emplois et de perspectives économiques, en particulier pour les jeunes. Dans ce contexte, j'aimerais partager la vision de l'Égypte sur les meilleurs moyens de faire progresser la coopération internationale au profit des jeunes au sein de leurs communautés et d'optimiser les progrès accomplis grâce à la participation des jeunes au processus de développement.

Premièrement, afin de garantir la stabilité tant au nord qu'au sud de la Méditerranée, nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et stimuler la croissance économique des pays de la région. Pour ce faire, les institutions financières internationales doivent appuyer les pays en développement en vue d'augmenter leurs taux de croissance économique, faciliter leur accès au financement et promouvoir leurs efforts de création d'emplois.

Deuxièmement, la question des migrations en Méditerranée doit être abordée de manière globale, en s'attaquant aux causes profondes des migrations irrégulières, notamment l'instabilité croissante et le recul du développement et des perspectives économiques, ainsi que les fossés scientifiques et technologiques qui poussent les jeunes à quitter leurs pays à la recherche des perspectives d'emploi et d'une vie meilleure dans d'autres régions. Cette approche doit également tirer parti de la poussée démographique des jeunes dans notre région en multipliant les voies de migration régulières et sûres conformément aux réalités démographiques et aux besoins du marché du travail, tout en investissant dans le renforcement des capacités des migrants et dans la reconnaissance mutuelle des qualifications et des diplômes universitaires afin d'améliorer les perspectives d'emploi dans les pays de destination.

Troisièmement, nous devons promouvoir des solutions politiques aux différentes crises dans la région, qui la déstabilisent. Cette démarche doit s'accompagner d'efforts visant à préserver les institutions de l'État et à apporter un soutien international à la consolidation de la paix dans la région et ses alentours.

Quatrièmement, il est important d'accroître les investissements dans les programmes éducatifs, la recherche, le développement et les échanges scientifiques et universitaires entre les jeunes de la région. Il faut davantage de bourses, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie, ainsi que de la formation professionnelle, et il convient de renforcer la coopération en matière de formation des cadres scientifiques. L'éducation est essentielle dans le cadre de nos efforts visant à autonomiser les jeunes sur les plans politique, économique et social et à faire en sorte qu'ils puissent devenir une force efficace au sein de leurs communautés, ainsi qu'à les protéger contre le recrutement par des terroristes, des extrémistes et des groupes criminels organisés.

Cinquièmement, l'Égypte réaffirme que le principal facteur pour parvenir à la stabilité dans la région méditerranéenne et au Moyen-Orient en général reste lié à un règlement global et juste de la question palestinienne, ce qui implique de répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien à créer un État indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale. Israël doit également mettre fin à son occupation de tous les territoires arabes qu'il occupe depuis 1967. Les jeunes de la région doivent devenir les moteurs de la stabilité, de la modération et d'un avenir meilleur, au lieu d'être eux-mêmes poussés vers l'extrémisme.

Sixièmement, nous devons renforcer les mécanismes de coopération et de consultation régionales et développer les plateformes régionales de dialogue politique, social et culturel entre les pays de la région, en particulier à l'approche du trentième anniversaire du Processus de Barcelone, lancé en 1995. Je tiens à saluer les efforts de l'Union pour la Méditerranée et son rôle dans le renforcement des liens entre les États de la région, que ce soit au niveau officiel ou de la population, par le biais de diverses initiatives et programmes importants dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du développement durable. De son côté, l'Égypte reste déterminée à promouvoir le dialogue entre les jeunes et l'échange de vues et d'expériences. Nous sommes fiers d'accueillir chaque année le Forum mondial de la jeunesse dans la Ville pour la paix de Charm el-Cheikh, qui offre à des milliers de

jeunes un espace pour débattre et échanger leurs vues sur les questions de développement, de paix, de sécurité et d'innovation.

Pour terminer, la jeunesse de la Méditerranée, région historique et berceau de civilisations millénaires, a besoin d'efforts sincères pour garantir l'avènement d'un monde sûr et prospère. Cela doit nous motiver pour continuer à promouvoir la coopération entre nos pays et investir davantage dans les mécanismes de communication directe entre les jeunes, en vue de renforcer la compréhension mutuelle et le dialogue humain fondé sur le respect de toutes les civilisations et de toutes les particularités nationales, tout en promouvant une culture de paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

**M. Hachem** (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais débiter ma déclaration en vous félicitant, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens également à remercier la délégation japonaise des efforts qu'elle a déployés durant sa présidence le mois dernier. Le Liban remercie Malte d'avoir organisé ce débat sur le rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité en Méditerranée.

Ce que nous partageons avec Malte, c'est avant tout la Méditerranée, mais aussi le fait que nos deux pays sont petits en termes de superficie, mais grands par leur rôle et leur mission. Des pays tels que Malte ont prouvé que les petits pays ont un rôle important à jouer pour défendre les bonnes causes et promouvoir une plus grande justice au sein de l'Organisation.

La situation géographique du Liban dans la Méditerranée est très importante. Tout au long de l'histoire, il a été un lieu de rencontre des civilisations et des cultures. Les Phéniciens sont partis de là en tant que marchands qui ont parcouru la Méditerranée et des érudits ont transmis l'alphabet à toute l'humanité. La princesse Elissa a quitté les rives de Tyr pour fonder Carthage, et la légende de la princesse phénicienne Europe est également née dans cette ville.

La région méditerranéenne est un microcosme des possibilités et des défis auxquels notre monde fait face aujourd'hui. Les jeunes sont le cœur battant de la région. Il faut créer un environnement favorable dans leurs pays afin qu'ils puissent s'épanouir et se développer. Malheureusement, nous constatons que l'environnement de notre région n'offre pas toujours un climat favorable. D'une part, nos jeunes sont confrontés à de lourds défis tels que les guerres, les conflits militaires et l'instabilité, et d'autre

part, ils doivent faire face aux crises économiques, au chômage, à la corruption, aux changements climatiques et aux inégalités de genre. Ces problèmes ont poussé de nombreux jeunes de la région au désespoir et à la migration, parfois illégale. Nous devons travailler ensemble pour mettre fin à ces guerres, régler les conflits, favoriser le développement économique et humain et autonomiser les femmes et les filles, si nous voulons que ces jeunes restent dans leurs pays d'origine.

Aujourd'hui, le nombre de jeunes au Liban est 1,7 million personnes, soit près de 40 % de la population du pays. La jeunesse libanaise est confrontée à tous les problèmes que je viens de mentionner et d'autres encore. Cependant, son potentiel reste énorme et elle a démontré ses capacités à travers des initiatives lancées dans différents domaines. La première conférence locale des jeunes au Liban s'est tenue l'année dernière en coopération avec l'UNICEF, et les discussions ont porté sur des sujets tels que la politique, l'éducation, l'eau, les changements climatiques, la gestion des déchets, l'alimentation et l'agriculture. Ils ont également publié le premier manifeste de la jeunesse libanaise sur le climat, qui met en avant leurs appels à l'action et leurs idées sur la lutte contre les changements climatiques. Le message général était que les jeunes demandent à participer au processus décisionnel et à bénéficier d'un appui à la mise en œuvre de leurs initiatives. Le Liban a écouté cet appel et s'efforce d'associer les jeunes à la prise de décision. Nos jeunes représentaient 34 % de la délégation officielle libanaise à la dernière session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris des négociateurs techniques. Grâce à la participation des jeunes, la voix et les priorités de la jeunesse libanaise dans le domaine climatique ont été entendues sur la scène internationale.

En Méditerranée, nous sommes également confrontés à des défis liés aux demandeurs d'asile, aux migrations et aux déplacements. Ces défis constituent une crise existentielle pour le Liban et un danger imminent pour les pays voisins. Les pays de notre région sont interconnectés et indissociablement liés, et le danger qui existe aujourd'hui au Liban s'étendra inévitablement à tous les pays méditerranéens si une solution sérieuse n'est pas trouvée pour régler cette crise, dont nous dénonçons depuis de nombreuses années le danger et le risque de la voir se propager à d'autres pays.

Ceux qui pensent que le Liban doit faire face seul à cette crise se trompent. Personne ne peut porter ce fardeau seul. C'est pourquoi la communauté internationale doit

œuvrer sérieusement pour régler cette crise en facilitant le retour des réfugiés et des déplacés dans des zones sûres en Syrie. Si nous continuons de suivre la même approche, nous verrons persister le phénomène des bateaux chargés de migrants clandestins qui tentent de traverser la Méditerranée, entraînant dans leur sillage soit la mort pour ces personnes désespérées, soit des fardeaux et des difficultés pour les pays d'accueil, et nous ne serons pas en mesure d'y mettre fin malgré nos efforts conjoints pour l'endiguer. Compte tenu des nombreuses crises qui nous entourent, un retour sûr et digne est le seul moyen de contenir les migrations et d'éviter qu'elles ne s'aggravent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

**M. De Martin Topranin** (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie Malte d'avoir organisé la présente séance et les intervenants de leurs observations éclairantes. L'Italie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et à celle prononcée par la représentante de Chypre au nom du groupe des neuf pays méditerranéens membres de l'Union européenne.

Les jeunes de toute la Méditerranée réclament la paix, la prospérité et un avenir plus juste et plus durable. Nous devons entendre leur appel. Il est de notre responsabilité commune de créer des environnements qui permettent aux jeunes d'exprimer tout leur potentiel et de contribuer à l'édification de sociétés plus pacifiques, plus prospères et plus inclusives. Le premier pas dans cette direction doit être la participation effective et véritable des jeunes, y compris les filles et les jeunes femmes, aux processus décisionnels. La pleine participation des jeunes aux processus démocratiques, ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre des politiques sociales, ne doit pas se limiter à la scène nationale, mais doit être garantie aux niveaux régional et mondial également.

L'Italie souhaite dès lors réaffirmer son engagement à faire progresser la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous collaborons étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse récemment créé et nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par le Sous-Secrétaire général Paullier pour faire avancer les questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble du système des Nations Unies. Nous restons en outre convaincus du rôle primordial joué par les organisations régionales, à commencer par l'Union européenne et l'Union pour la Méditerranée, dans la promotion du leadership et de la participation des jeunes. Dans le même temps, nous travaillons à l'élaboration de notre tout premier plan d'action national sur les jeunes et

la paix et la sécurité. Ce document sera le résultat d'un effort collectif, fondé sur une approche participative et multipartite, dans laquelle les organisations de jeunes jouent un rôle de premier plan.

À l'heure où les conflits prolifèrent et où le multilatéralisme semble menacé, nous devons amplifier la voix de nos jeunes et leur permettre de devenir des agents de changement positif. La jeunesse méditerranéenne a déjà démontré qu'elle avait la volonté et la capacité d'apporter des contributions novatrices à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent. Nous pensons que nous pouvons et devons faire davantage pour faciliter la participation des jeunes aux efforts de médiation, ainsi qu'à la gestion de toutes les étapes du cycle des conflits, de la prévention à la stabilisation post-conflit.

Les jeunes de notre région sont également à l'avant-garde de l'action climatique. Les jeunes générations sont particulièrement conscientes des interconnexions croissantes entre les changements climatiques et la sécurité, dans la région méditerranéenne et au-delà. L'Italie veut encourager les jeunes à jouer un rôle actif dans l'élaboration de solutions porteuses de transformation pour lutter contre les changements climatiques, en particulier dans les pays et les communautés les plus vulnérables. C'est dans cette optique que l'Italie, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dirige l'initiative mondiale Youth4Climate, qui vise à fournir aux jeunes les moyens et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des projets destinés à lutter contre la crise climatique. Les meilleures pratiques mises au point dans le cadre de Youth4Climate seront également partagées lors du forum de la jeunesse du Conseil économique et social, qui se tient en ce moment.

Rassemblons les idées et les propositions partagées au cours du présent débat afin d'intégrer pleinement les objectifs du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans le processus préparatoire du Sommet de l'avenir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

**M. Hilale** (Maroc) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'organisation de ce débat ministériel très important sous votre distinguée présidence, et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir consacré ce débat à la Méditerranée, notre *mare nostrum*, qui est très chère au cœur du Maroc. C'est une région qui est très importante pour la paix, la sécurité et le développement, non seulement pour

les pays de ses rivages méditerranéens, mais pour l'ensemble du monde, comme cela a été régulièrement réitéré dans les résolutions successives des Nations Unies depuis des décennies.

La Méditerranée a été le berceau de nombreuses civilisations et des trois religions révélées. Malheureusement, elle est devenue actuellement un épicode de crises, de guerres et de tensions. En effet, la paix et la sécurité dans cette région continuent d'être menacées par le non-respect du droit international, l'expansion du terrorisme, l'ingérence dans les affaires intérieures des pays voisins, l'encouragement au séparatisme et le recours aux groupes armés séparatistes liés au terrorisme pour menacer l'intégrité territoriale des États membres de la région, comme c'est malheureusement le cas pour l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, qui a recouvert son Sahara de manière irréversible en 1975. Cette séance est l'occasion de joindre notre voix à celle des orateurs qui nous ont précédés et d'insister sur le principe cardinal du respect du bon voisinage et du règlement pacifique des différends. Ces principes ne doivent pas rester creux ou répétés uniquement à l'occasion de séances comme celle d'aujourd'hui. Ils doivent être respectés et mis en œuvre au quotidien par l'ensemble des pays de la Méditerranée, et ce, afin que la *mare nostrum* redevienne réellement notre mer commune, une mer de la paix et une mer de l'espoir pour ses jeunes.

Les jeunes sont la force motrice et le capital immatériel de leur pays, agissant en tant que premiers bâtisseurs de la paix et comme des facteurs de stabilisation et de consolidation de la paix. Leur participation contribue, entre autres, à la création de sociétés résilientes et inclusives, à adresser les causes profondes des conflits, ainsi qu'à préserver l'égalité de la justice sociale. À cette occasion, mon pays voudrait féliciter l'Union pour la Méditerranée d'avoir mis en place un programme complet pour la jeunesse méditerranéenne axé sur deux objectifs stratégiques principaux, à savoir, premièrement, le renforcement de la participation économique, sociale et civile des jeunes en faveur d'une société plus juste, inclusive et durable, et deuxièmement, l'autonomisation des jeunes et des femmes euroméditerranéens pour qu'ils soient des acteurs de changement positif et des partenaires du développement régional, de la coopération et du dialogue.

Le Royaume du Maroc, acteur actif et respecté dans la région méditerranéenne, a consacré de nombreux engagements envers les jeunes, notamment en inscrivant dans sa Constitution des dispositions spécifiques et pertinentes pour leur autonomisation et leur participation à tous les

aspects du développement socioéconomique, culturel et politique du Royaume. Ces actions démontrent clairement la place de choix qu'occupent les jeunes au sein de notre société. S. M. le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, considère la jeunesse comme la véritable richesse du pays et le cœur du nouveau modèle de développement.

Mon pays adopte également depuis plusieurs décennies une politique d'immigration qui se veut humaniste, pragmatique et solidaire, offrant une terre d'accueil et de dignité aux réfugiés et aux jeunes migrants, leur garantissant un accès égal à l'éducation, au logement, à la santé, à la formation professionnelle et à l'emploi, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour des pays voisins qui continuent de faire subir aux migrants, sur leur propre territoire, les pires violations des droits de l'homme, y compris en les abandonnant en plein désert. Ces mêmes pays continuent également de faire subir aux populations vivant dans les camps de réfugiés les pires violations de leurs droits élémentaires, comme c'est le cas dans les camps de Tindouf.

Le Royaume du Maroc joue également un rôle de premier plan pour la paix et la sécurité dans la région méditerranéenne et au-delà. Aussi, mon pays adopte des stratégies multidimensionnelles, avec la coopération

régionale et internationale en leur centre, pour lutter contre les fléaux du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale organisée.

Le Royaume du Maroc, dont le souverain, S. M. le Roi Mohamed VI est Président du Comité d'Al-Qods, réaffirme sa position immuable en soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, particulièrement l'établissement de son État indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Je voudrais pour conclure réaffirmer ici que le Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de S. M. le Roi Mohamed VI, continue d'être un havre de paix dans sa région et contribue aux efforts collectifs pour faire des deux rives de la Méditerranée un carrefour de paix, de stabilité, de développement et de respect mutuels, de dialogue interactif et civilisationnel. Il est une main tendue à tous les voisins pour le bien-être de tous les pays de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à la semaine prochaine.

*La séance est suspendue à 13 heures.*